



# Rapport annuel d'activité 2020



*DSP de Marseille*

*25 mai 2021*



## SOMMAIRE

### PARTIE I : COMPTE-RENDU TECHNIQUE

<b>1. PRESENTATION DE L'EXPLOITATION .....</b>	<b>4</b>
1.1 DESCRIPTION DU SITE.....	4
1.2 CARACTERISTIQUES DU CONTRAT .....	8
1.3 TARIFS TTC APPLIQUES EN 2020 .....	8
1.4 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION.....	10
1.5 ORGANISATION DU SITE .....	14
<b>2. OPERATION D'ENTRETIEN MAINTENANCE .....</b>	<b>15</b>
2.1 MONTANT TOTAL.....	15
2.2 DETAIL PAR OPERATION .....	15
2.3 SUIVI DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES .....	15
<b>3. FREQUENTATION DES PARCS.....</b>	<b>18</b>
3.1 FREQUENTATION HORAIRE .....	19
3.1.1 PARKING P1 .....	19
3.1.2 PARKING P2 .....	19
3.1.3 PARKING P3 .....	20
3.1.4 PARKING P4 .....	20
3.1.5 PARKING P5 .....	21
3.1.6 PARKING P6 .....	21
3.1.7 PARKING P7 .....	22
3.1.8 PARKING BEAUGEARD.....	22
3.1.9 PARKING TILLEULS .....	23
3.1.10 PARKING PROVIDENCE .....	24
3.2 SORTIES GRATUITES .....	25
3.3 ABONNEMENTS.....	25
<b>4. QUALITE DE SERVICE .....</b>	<b>26</b>
4.1 SERVICES A LA CLIENTELE .....	26
4.2 POLITIQUE QUALITE D'EFFIA.....	26
4.3 NOMBRE ET MOTIFS DES RECLAMATIONS.....	30
4.5 RESULTAT ENQUETE SATISFACTION.....	31
<b>5. AFFECTATION DU PERSONNEL PAR PARC .....</b>	<b>31</b>
5.1 NOMBRE D'ETP ET POURCENTAGE D'AFFECTATION DES ETP .....	31
5.2 TACHES CONFIEES AUX ETP .....	31



## PARTIE II : COMPTE-RENDU FINANCIER

1. RECETTES HT 2020 .....	33
2. CHARGES D'EXPLOITATION .....	35
3. REDEVANCES.....	39
3.1 REDEVANCE FIXE .....	39
3.2 REDEVANCE VARIABLE LIEE A L'EXPLOITATION.....	39
3.3 TOTAL DES REDEVANCES 2019.....	39
4. LISTE DES ANNEXES .....	40



## PARTIE I : COMPTE-RENDU TECHNIQUE 2020

### 1. PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

#### 1.1 DESCRIPTION DU SITE

Le site de Marseille se compose de 10 parcs distincts :

- **Le parc P1 Palm Beach** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 162 places dont 4 places PMR



- **Le parc P2 David** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 73 places dont 2 places PMR





- **Le parc P3 Huveaune** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 67 places dont 2 places PMR



- **Le parc P4 Véliplanchistes** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 94 places dont 2 places PMR



- **Le parc P5 La mer restaurant** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 134 places dont 3 places PMR





- **Le parc P6 Escale** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 150 places dont 3 places PMR



- **Le parc P7 Vieille Chapelle** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 152 places dont 4 places PMR



- **Le parc P8 Beaugéard** situé rue Alphonse Daudet 13003 Marseille, comprend 84 places dont 2 places PMR.





- **Le parc P9 Tilleuls** situé boulevard des Tilleuls 13013 Marseille, comprend 69 places dont 2 places PMR.



- **Le parc P10 Providence** situé rue de la Providence 13001 Marseille, comprend 83 places dont 2 places PMR



Les trois parcs urbains de la DSP de Marseille, Beaugard, Tilleuls et Providence :

 **Présentation des parkings de Marseille Ouest : 3 parcs "urbains" de la DSP**  
 Déplacez-vous malin ! Mis à jours le 27 mai 2021

Secteur	Parkings	Code EFFIA	Date de fin de contrat	Adresse	Place horraire	Caractéristiques / Remarques	dont Place 2 roues	dont Place PMR	Nombre d'abonnés par parc // quota // nb en liste
DSP communauté d'aglo Aix Marseille Provence	Marseille Providence	H0001	2022	Rue du Petit Saint Jean 13001 Marseille	83	Présence agent de sécurité de 7h-19h	0	2	0
	Marseille Beaugard	H0002	2022	80 avenue saint Just 13013 Marseille	84	Paiements sans contact Concerts au Dôme artisan - menuisier sur parking	0	2	18 résident 20 € 9 permanent 51 € <b>30 Quotas</b> (15 résidents + 15 standard) 0 Liste d'attente 8 cartes gartuites
	Marseille Tilleuls	H0003	2022	Avenue des Tilleuls 13013 Marseille	69	Paiements sans contact Concerts au Dôme Accès caserne des pompiers avec passage de Camions	6 places hors zone péage	2	24 résident 20 € 1 permanent 51 € <b>30 Quotas</b> (25 résidents + 5 standard) 0 Liste d'attente 8 cartes gartuites



## 1.2 CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Métropole Aix-Marseille Provence a confié à EFFIA Stationnement Marseille, la gestion de 10 parcs de stationnement payant sur la ville Marseille. Le marché est conclu pour une durée de 7 ans, à compter du 26 octobre 2015.



## 1.3 TARIFS TTC APPLIQUES EN 2020

- Pour le parc Providence, 1 tarif a été appliqué sur l'année 2020 :

🚗 TARIFS HORAIRES				🚗 FORFAIT	
Tarification au 1/4 d'heure de 15 min. à 12 h.				Mult	4,10 €
15 min	Gratuit	06 h 30	12,40 €	Soumis à conditions, sous réserve de places disponibles. Valable de 30h00 à 07h00.	
30 min	Gratuit	06 h 45	12,90 €		
45 min	0,60 €	07 h 00	13,40 €		
01 h 00	1,00 €	07 h 15	13,90 €		
01 h 15	1,50 €	07 h 30	14,40 €		
01 h 30	2,00 €	07 h 45	14,90 €		
01 h 45	2,70 €	08 h 00	15,40 €		
02 h 00	3,10 €	08 h 15	16,00 €		
02 h 15	3,70 €	08 h 30	16,50 €		
02 h 30	4,10 €	08 h 45	17,00 €		
02 h 45	4,70 €	09 h 00	17,50 €		
03 h 00	5,10 €	09 h 15	18,00 €		
03 h 15	5,70 €	09 h 30	18,50 €		
03 h 30	6,10 €	09 h 45	19,00 €		
03 h 45	6,80 €	10 h 00	19,50 €		
04 h 00	7,20 €	10 h 15	20,00 €		
04 h 15	7,80 €	10 h 30	20,70 €		
04 h 30	8,30 €	10 h 45	21,20 €		
04 h 45	8,80 €	11 h 00	21,70 €		
05 h 00	9,30 €	11 h 15	22,20 €		
05 h 15	9,80 €	11 h 30	22,70 €		
05 h 30	10,30 €	11 h 45	23,20 €		
05 h 45	11,00 €	12 h 00	23,80 €		
06 h 00	11,40 €	24 h 00	25,90 €		
06 h 15	11,80 €				

MODES DE PAIEMENT	
Supplons	CB acceptées aux bornes de sortie

PLACES SPECIQUES	
	Places handicapés

Ticket perdu -----25,90€/jour



- Pour les parcs des plages du P1 au P7, 2 forfaits ont été appliqués sur l'année 2020 :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020.

PARC DES PLAGES	
PLAGES HORAIRES	TARIFS
24h	1,00 €

Ticket perdu -----1,00€/jour

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2020.

PARC DES PLAGES	
PLAGES HORAIRES	TARIFS
24h	4,00 €

Ticket perdu -----4,00€/jour

- Pour les parcs Beugeard et Tilleuls, 1 tarif a été appliqué sur l'année 2020 :

TARIFS HORAIRES				FORAÎT	
Tarification au 1/4 d'heure de 15 min. à 12 h.				Nuit	4,10 €
15 min	Gratuit	06 h 30	7,40 €	Sous réserve de conditions, sous réserve de places disponibles. Valable de 20h00 à 07h00.	
30 min	Gratuit	06 h 45	7,70 €	<b>ABONNEMENTS</b>	
45 min	0,30 €	07 h 00	8,00 €	Résident - Mensuel	20,00 €
01 h 00	0,60 €	07 h 15	8,30 €	Résident - Trimestriel	111,00 €
01 h 15	0,90 €	07 h 30	8,60 €	Résident - Annuel	202,00 €
01 h 30	1,20 €	07 h 45	8,90 €	7j/7 24h/24 - Mensuel	51,00 €
01 h 45	1,50 €	08 h 00	9,20 €	7j/7 24h/24 - Trimestriel	286,00 €
02 h 00	1,80 €	08 h 15	9,50 €	7j/7 24h/24 - Annuel	512,00 €
02 h 15	2,20 €	08 h 30	9,80 €	Souscription au 0 825 580 826 (415 €/min) ou aux heures d'ouverture du bureau d'accueil. Engagement de 3 mois minimum. Sous réserve de conditions, sous réserve de places disponibles.	
02 h 30	2,40 €	08 h 45	10,10 €	<b>MODES DE PAIEMENT</b>	
02 h 45	2,80 €	09 h 00	10,40 €	 Espèces    CB acceptées en borne de sortie    QR	
03 h 00	3,10 €	09 h 15	10,70 €	<b>PLACES SPECIFIQUES</b>	
03 h 15	3,40 €	09 h 30	11,00 €	 Places handicapés	
03 h 30	3,70 €	09 h 45	11,40 €		
03 h 45	4,00 €	10 h 00	11,70 €		
04 h 00	4,30 €	10 h 15	12,00 €		
04 h 15	4,60 €	10 h 30	12,30 €		
04 h 30	4,90 €	10 h 45	12,60 €		
04 h 45	5,20 €	11 h 00	12,90 €		
05 h 00	5,50 €	11 h 15	13,20 €		
05 h 15	5,80 €	11 h 30	13,50 €		
05 h 30	6,10 €	11 h 45	13,80 €		
05 h 45	6,40 €	12 h 00	14,10 €		
06 h 00	6,70 €	24 h 00	15,30 €		
06 h 15	7,00 €				

Ticket perdu -----15,30€/jour



## 1.4 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

Pour les parcs des plages du P1 au P7 :

MOIS	Evénements	Date	Description de l'événement
Janvier	ACCIDENT	15/10/2019	P1 HS COFFRET ELEC ACCIDENTE
	ACCIDENT	15/10/19 au 6/01/2020	P2 HS
Février	ACCIDENT	15/10/19 au 27/02/2020	P1 HS COFFRET ELEC ACCIDENTE
Mars	ACCIDENT	02/03/2020 AU 13/07/2020	P1 HS COFFRET ELEC ACCIDENTE BIS
	CONFINEMENT COVID 19	17/03/2020 AU 11/05/2020	Parcs en fonction à la demande de AMPM. Fréquentation quasi nulle.
Avril	ACCIDENT	02/03/2020 AU 13/07/2020	P1 HS COFFRET ELEC ACCIDENTE BIS
	CONFINEMENT COVID 19	17/03/2020 AU 11/05/2020	Parcs en fonction à la demande de AMPM. Fréquentation quasi nulle.
Mai	ACCIDENT	02/03/2020 AU 13/07/2020	P1 HS COFFRET ELEC ACCIDENTE BIS
	CONFINEMENT COVID 19	17/03/2020 AU 11/05/2020	Parcs en fonction à la demande de AMPM. Fréquentation quasi nulle.
Juin	ACCIDENT	02/03/2020 AU 13/07/2020	P1 HS COFFRET ELEC ACCIDENTE BIS
Juillet	ACCIDENT	02/03/2020 AU 13/07/2020	P1 HS COFFRET ELEC ACCIDENTE BIS
Août	COVID 19	25/08 AU	FERMETURE BAR ET RESTAURANTS A 23H
	VANDALISME	20/08/2020 AU 21/08/2020	P5 MOTO REDUCTEUR HS
Septembre	COVID 19	25/08 AU 27/09	FERMETURE BAR ET RESTAURANTS A 23H
	VANDALISME	14/09/20 au 16/09	P6 HS
	VANDALISME	14/09/2020 AU 30/09	P3 HS
	COVID 19	27/09 AU	FERMETURE BAR ET RESTAURANTS
Octobre	INTEMPERIE	24/09 AU	P4 CAISSE AUTO HS Foudre
	COVID 19	27/09 AU	FERMETURE BAR ET RESTAURANTS
	ACCIDENT	11-oct	GABARIT ENTREE P6 DEPOSE
Novembre	COVID 19	17/10 AU 4 semaine mini	FERMETURE TOTALE DES BARS ET RESTAURANTS FERMES PENDANT LE COUVRE FEU DE 21H A 6H
	COVID 19	01/11 au 30/11	FERMETURE TOTALE DES BARS ET RESTAURANTS COUVRE FEU DE 20H A 6H
Décembre	TRAVAUX	28/11 AU 31/12	Travaux sur chaussée ayant fortement impacté l'entrée au parc P1 et P2 et générant des problèmes sur le matériel de péage
	INCIDENT COVID 19	DU 08/12 AU 01/12 AU 31/12	ENTREE P1 HS A ELLE A PRIT L'EAU FERMETURE TOTALE DES BARS ET RESTAURANTS COUVRE FEU DE 20H A 6H. REOUVERTURE DES PETITS COMMERCES



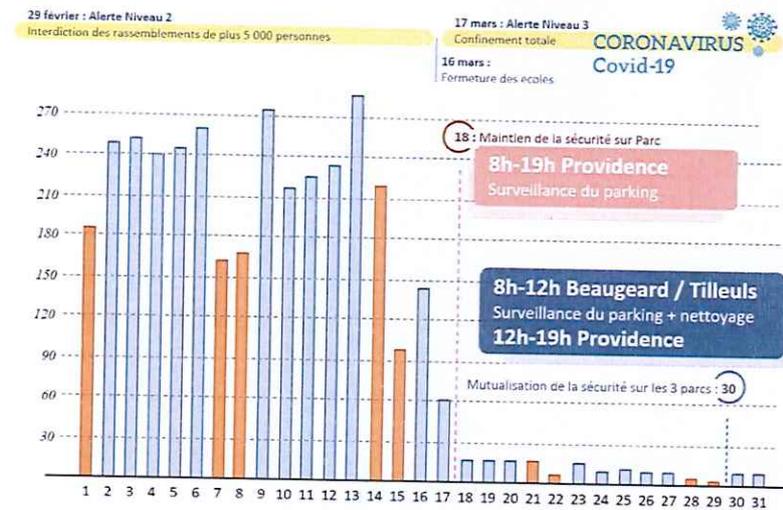
**Pour le parc P10 Providence :**

L'année 2020, restera marquée par la crise du Covid19, les mesures gouvernementales avec deux confinements qui auront fortement impactés la vie des parcs (Fréquentation).

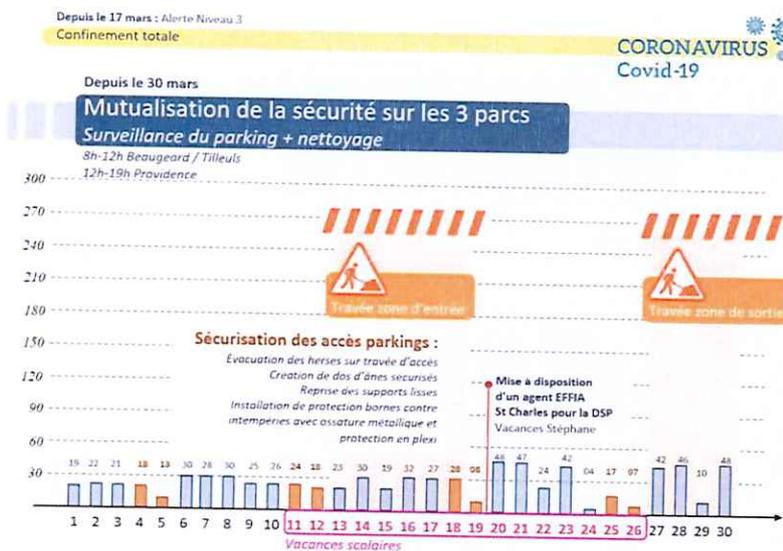
On retiendra l'arrêt brutal de l'activité le 17 mars avec un confinement total qui prendra fin le 11 mai.

Nous avons profité de cet arrêt d'activité pour :

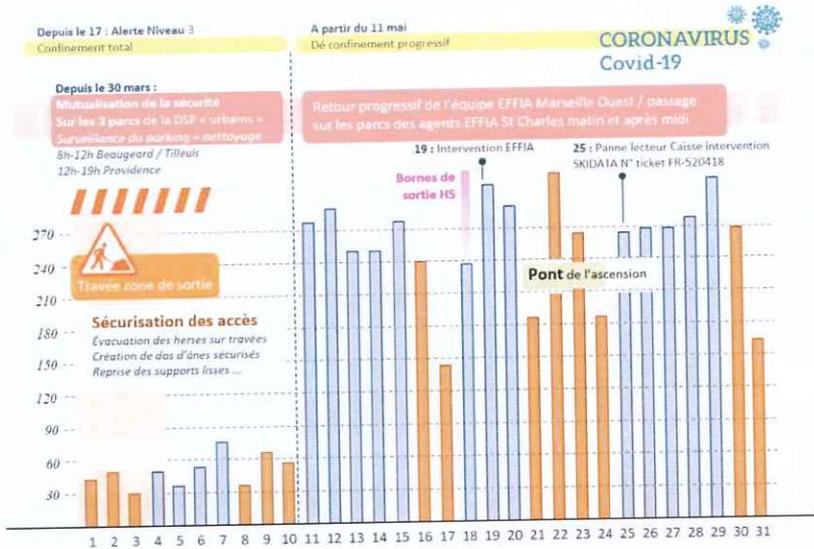
- Mutualiser les agents de sécurité de Providence sur les 3 parcs urbains de la DSP
  - Réaliser un chantier de sécurisation des entrées et des sorties du parc avec l'évacuation des hersees et la création de dos d'ânes.
- (Travaux pour l'entrée du 13 au 18 avril travaux pour la sortie du 27 avril au 04 mai).



**Mars 2020**  
Confinement  
Arrêt de l'activité



**Avril 2020**  
Travaux  
Mutualisation des équipes



# Mai 2020

## Reprise de l'activité déconfinement

Rappel de l'organisation, depuis septembre 2018 :

- Création de deux secteurs Marseille Ouest / Marseille EST avec une « cogestion » à 2 responsables
- Mutualisation des équipes avec les agents de la gare de Saint-Charles pour la gestion des parcs Urbains

Cette organisation s'est accompagnée par des résultats financiers « record » pour le parc Providence. Ils sont le fruit du travail à la fois de l'équipe de sécurité mise en place en juillet 2018, et d'un meilleur suivi des pannes du matériel de péage avec la création d'un service technique local composé par l'équipe d'exploitation des parkings de la DSP.





Au cours de l'année 2020, de nombreux véhicules ventouses ont été évacués du parking. Ces véhicules souvent à l'état d'épave neutralisaient les emplacements depuis de nombreux mois et diminuaient la rotation sur le parking.

Les agents de sécurité du parking effectuent depuis l'été 2018 un travail important de remise en conformité du parking, en rappelant à tous les utilisateurs le règlement intérieur du site et les conditions de stationnement.

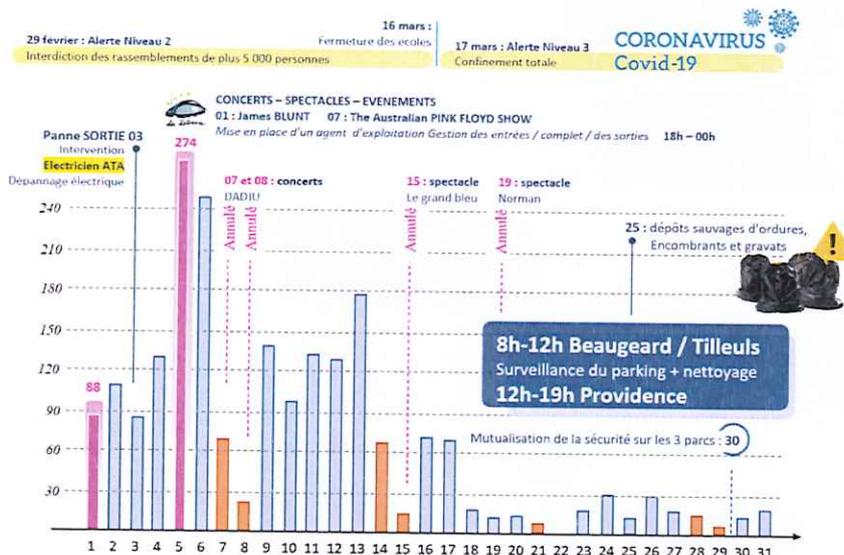
**Pour les parcs Beaugard et Tilleuls :**

Ses deux parcs sont implantés à proximité du Dôme, à chaque événement des PIC de Fréquentation sont constatés pour les parcs. 1<sup>er</sup> complet Beaugard suivi de Tilleuls.

Pour 2020, les derniers concerts ont fait exploser les compteurs :

- 24 janvier : Big Flo et Oli (595 paiements)
- 01 février : Angèle (336 paiements)
- 07 février : Malik Bentalha (514 paiements)
- 01 mars : James BLUNT (191 paiements)
- 07 mars : The Australian PINK FLOYD SHOW (528 paiements)

Lors des concerts aux Dômes un agent d'exploitation est dédié à la gestion des entrées / du complet et des sorties. Sans cette action les parcs sont très rapidement hors services avec systématiquement des incidents.



**Mars 2020**  
**P Beaugard**  
**Arrêt des concerts avec une chute de Fréquentation**

Les deux parcs du quartier de Saint Just bénéficient de la proximité immédiate des commerces et écoles.

Sa principale fonction est un stationnement dit de courtes durées, pour preuve une tarification très faible avec une gratuité de 30 min qui génère un ticket moyen très bas 0,39 € ttc pour Tilleuls et 0,69 € ttc pour Beaugard

On notera pour cette année 2020 :

- Une croissance du nombre d'abonnements: 52 abonnés actifs
- De nombreuses pannes bloquantes avec des délais d'intervention SKIDATA toujours très longs et des parcs hors service sur de longues durées.



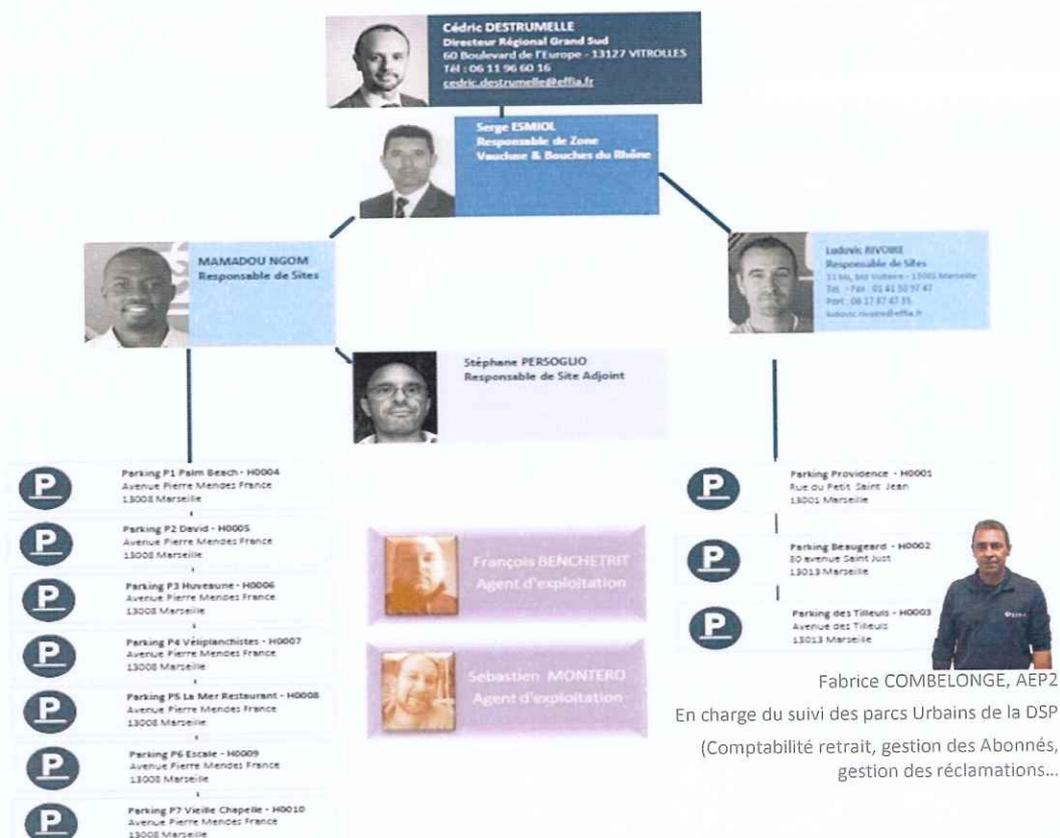
## 1.5 ORGANISATION DU SITE

Les sites sont rattachés à la Direction Régionale Grand SUD, sous la responsabilité de Monsieur ESMIOL Serge, Responsable de Zone.

L'exploitation des sites a été assurée par :

- 2 Responsables de Sites, Monsieur NGOM (gestion du P1 au P7) et de Monsieur Ludovic RIVOIRE.
- 1 Responsable de Site Adjoint, Monsieur PERSOGLIO Stéphane.
- 1 Agent principale niveau 2, Monsieur COMBELONGE Fabrice.
- 2 agents d'exploitation à temps complet en CDI : Monsieur MONTERO et Monsieur BENCHETRIT.
- 3 agents d'exploitation en CDD à temps complet sont appelés en renfort, pendant la saison haute, afin d'augmenter notre présence, conformément aux dispositions de la DSP.

En 2020, on notera le changement de directeur régional avec le départ de M Arnaud Martin en juillet et la prise de fonction de M Cédric DESTRUEMELLE en fin d'année sur une nouvelle Région nommée Grand SUD.





## 2. OPERATIONS D'ENTRETIEN MAINTENANCE

### 2.1 MONTANT TOTAL

Le coût de maintenance global pour les parkings de la DSP de Marseille s'élève à **109 800€ HT** sur l'année 2020. Plusieurs travaux de remise en état des parcs en bon fonctionnement, ont été réalisés :

- Fourniture de divers composants de matériel de péage (8,7 k€ HT)
- Remplacement d'une carte CPU de caisse automatique (1k€ HT)
- Réparation du gabarit d'entrée du P6 (1k€ HT)

### 2.2 DETAIL PAR OPERATION

RUBRIQUES	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	BEAUGEARD	TILLEULS	PROVIDENCE	TOTAL PAR RUBRIQUE
ESPACES VERTS	500 €	1 500 €	1 500 €	0 €	500 €	1 900 €	500 €	1 600 €	0 €	700 €	8 700 €
MAINTENANCE MATERIEL DE PEAGE SOUS CONTRAT	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	24 300 €
MAINTENANCE SOUS CONTRAT HORS MATERIEL DE PEAGE	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	2 000 €
NETTOYAGE	4 400 €	4 400 €	4 400 €	11 100 €	4 400 €	8 500 €	5 700 €	7 700 €	7 400 €	3 900 €	61 900 €
OPERATIONS PONCTUELLES HORS MATERIEL DE PEAGE	100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100 €	0 €	0 €	0 €	3 300 €	3 500 €
OPERATIONS PONCTUELLES SUR MATERIEL DE PEAGE	8 700 €	0 €	0 €	0 €	100 €	0 €	500 €	0 €	0 €	100 €	9 400 €
TRAVAUX	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL MAINTENANCE 2020</b>	<b>16 300 €</b>	<b>8 500 €</b>	<b>8 500 €</b>	<b>13 700 €</b>	<b>7 600 €</b>	<b>13 100 €</b>	<b>9 300 €</b>	<b>12 000 €</b>	<b>10 100 €</b>	<b>10 700 €</b>	<b>109 800 €</b>

### 2.3 SUIVI DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

TABLEAU DE SUIVI DES MAINTENANCES			
Famille / Equipement	Fournisseur + contact	Opérations de maintenance	
Installations électriques	Spie Batignolles	Capacité < 250 véhicules	Essais et fonctionnement avec coupure générale. Vérification de tous les équipements alimentés électriquement
PTI	Telem télésurveillance	(Evaluation du temps de rappel lorsqu'un PTI est à l'horizontale. Ne pas faire faire une intervention rondier)	OK
Matériel de Péage	Skidata		OK



La maintenance « matériel de péage » est assurée par la société SKIDATA, avec des interventions sur demande.

Les contrats « hors matériel de péage » sont:

### Parcs des plages du P1 au P7:

- Installation électrique ..... SPIE BATIGNOLLES
- Nettoyage.....K NET
- Espaces Verts.....Terres de Provence

### Parcs Beaugeard, Tilleuls et Providence :

- P.T.I (Protection Travailleur Isolé) ..... ONET SECURITE
- Installation électrique ..... SPIE BATIGNOLLES
- Nettoyage.....K NET

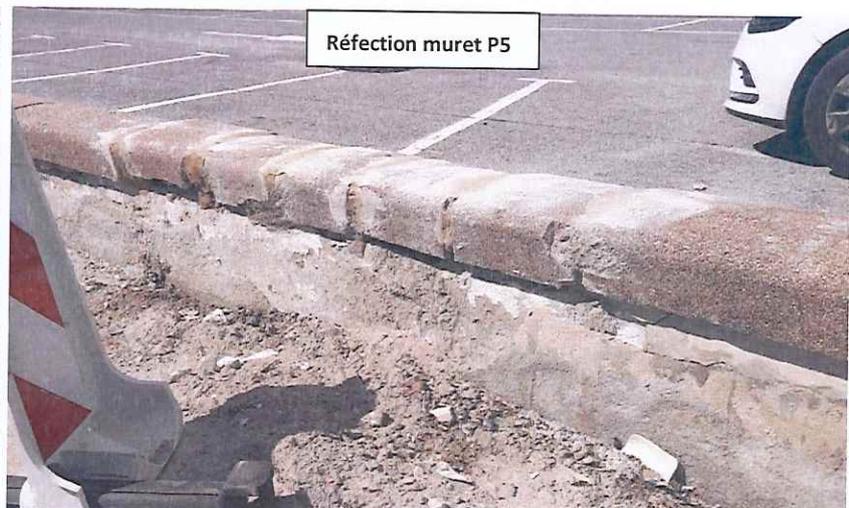
En dehors, des opérations de maintenance réalisées par des sociétés externes, Nous avons effectué en interne, différents travaux de rénovation du matériel des parkings (travaux de maçonnerie, de peinture et de réparation)

Nous avons également procédé à la reprise de la peinture du marquage au sol sur les 7 parkings de plage.





Réfection îlot et Lyre entrée



Réfection muret P5



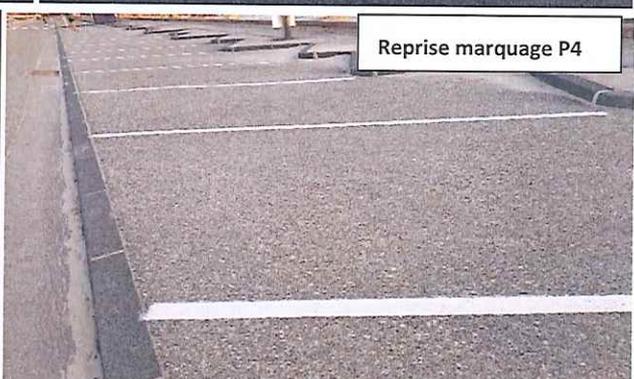
Reprise marquage P1



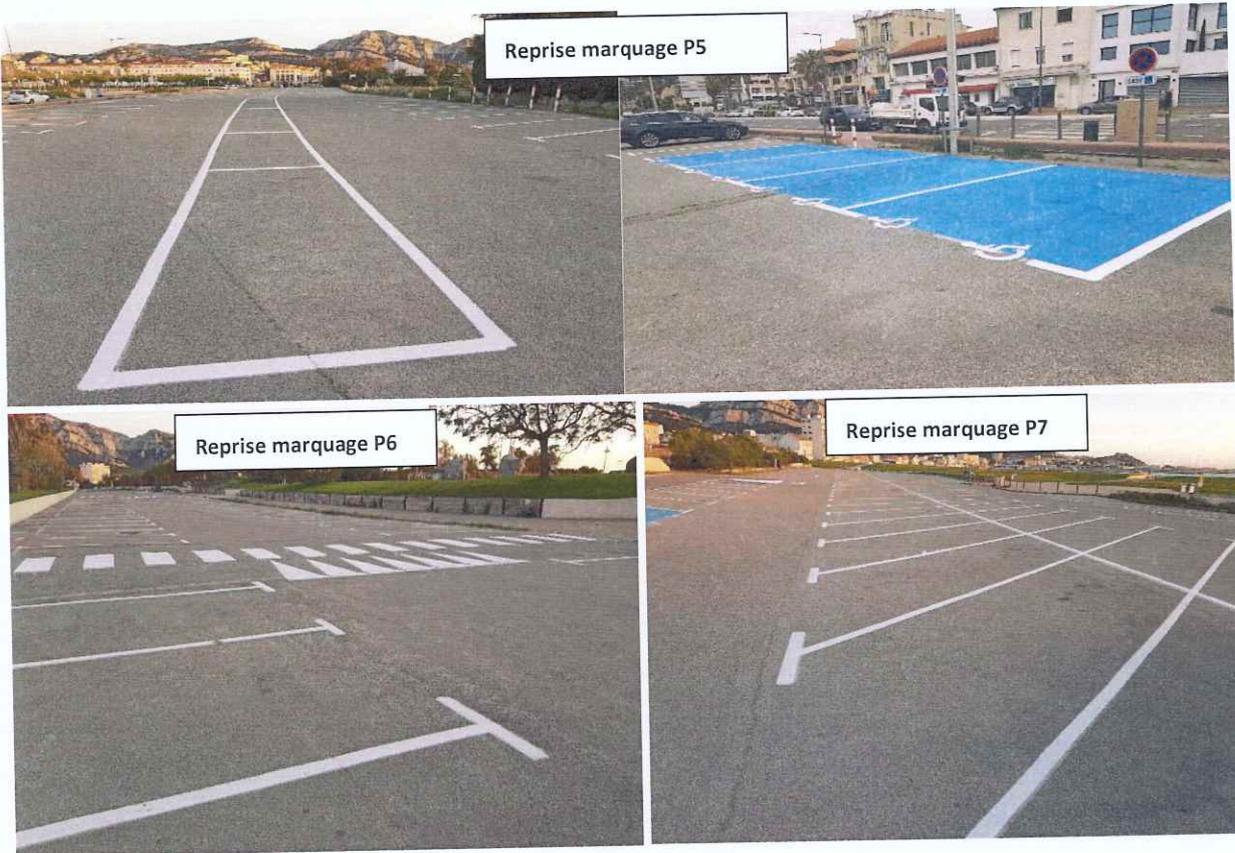
Reprise marquage P2



Reprise marquage P3

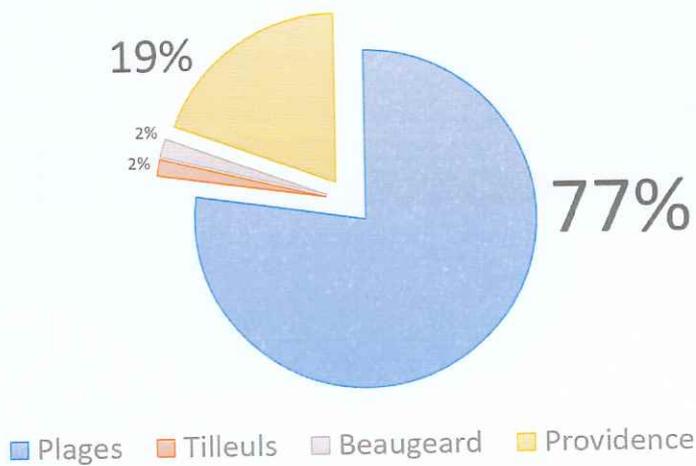


Reprise marquage P4



### 3. FREQUENTATIONS PAR PARC

#### CA Total année 2020





### 3.1 FREQUENTATIONS HORAIRES (NOMBRE DE SORTIES)

#### 4.1.1 PARKING P1

Parking P1 mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	1158	0	
février	2201	0	-100%
mars	1938	0	-100%
avril	1964	0	-100%
mai	2547	0	-100%
juin	4267	0	-100%
juillet	5846	224	-96%
août	7589	12367	63%
septembre	2802	2885	3%
octobre	1089	813	-25%
novembre	0	354	
décembre	0	197	
<b>Total exercice</b>	<b>31401</b>	<b>16840</b>	<b>-46%</b>

La fréquentation a nettement régressé en 2020 sur le P1 avec 14.561 clients en moins.

En fin d'année 2019, le compteur électrique du parking a été percuté par un camion. Le parking a été donc mis en arrêt en attendant la réparation du compteur par EDF. L'exploitation du parking a donc repris à compter de juillet 2021.

#### 4.1.2 PARKING P2

Parking P2 mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	1786	1067	-40%
février	2548	2091	-18%
mars	2523	923	-63%
avril	1758	18	-99%
mai	2059	592	-71%
juin	2967	3656	23%
juillet	3375	5978	77%
août	7099	6711	-5%
septembre	1336	1617	21%
octobre	741	770	4%
novembre	0	120	
décembre	0	106	
<b>Total exercice</b>	<b>26192</b>	<b>23649</b>	<b>-10%</b>

Compte tenu de la crise sanitaire, la fréquentation a globalement chuté tout au long de l'année notamment au printemps et en automne. La hausse moyenne constatée en été a permis un certain rééquilibrage et a réduit l'écart par rapport à l'année dernière.



#### 4.1.3 PARKING P3

Parking P3 mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	839	1038	24%
février	1893	1557	-18%
mars	1342	815	-39%
avril	1745	62	-96%
mai	1129	1428	26%
juin	0	641	
juillet	0	0	
août	0	0	
septembre	0	0	
octobre	582	932	60%
novembre	440	353	-20%
décembre	752	498	-34%
<b>Total exercice</b>	<b>8722</b>	<b>7324</b>	<b>-16%</b>

Le parking P3 a été loué durant les mois de mai, juin, juillet et août pour les besoins de la fête foraine. Pour le reste de l'année, la fréquentation n'a pas été au rendez-vous pour les raisons sanitaires que nous avons évoquées plus haut.

#### 4.1.4 PARKING P4

Parking P4 mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	2003	1082	-46%
février	2411	1423	-41%
mars	3028	886	-71%
avril	339	14	-96%
mai	2015	1675	-17%
juin	10324	8910	-14%
juillet	11155	13499	21%
août	12880	12069	-6%
septembre	3646	2552	-30%
octobre	2305	2045	-11%
novembre	1040	780	-25%
décembre	205	1388	577%
<b>Total exercice</b>	<b>51351</b>	<b>46323</b>	<b>-10%</b>

A l'instar du P2, la baisse de la fréquentation est moins marquée sur le P4 malgré la crise sanitaire. Il est à noter toutefois que le parking subit régulièrement les effets des intempéries en bord de mer, notamment un envahissement du sable de la plage directement vers le parking. Un nettoyage régulier est réalisé quasiment toute l'année.



#### 4.1.5 PARKING P5

Parking P5 mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	1513	3302	118%
février	3539	4564	29%
mars	4019	2371	-41%
avril	4539	17	-100%
mai	5171	1121	-78%
juin	10874	10243	
juillet	9796	14395	47%
août	12178	13173	8%
septembre	4088	4132	1%
octobre	2523	2465	-2%
novembre	1950	359	-82%
décembre	2595	685	-74%
<b>Total exercice</b>	<b>62785</b>	<b>56827</b>	<b>-9%</b>

Sur le P5, chute de la fréquentation durant les périodes de confinement au printemps et en automne, mais on note un rebond durant l'été qui a permis, ici encore, un rééquilibrage avec un écart d'affluence moins important (5968 clients seulement en moins sur toute l'année par rapport à 2019).

#### 4.1.6 PARKING P6

Parking P6 mois	exercice 2019	exercice 2020	% evolution 2019/2020
janvier	5258	6059	15%
février	9221	8878	-4%
mars	9555	4306	-55%
avril	9310	39	-100%
mai	10884	5616	-48%
juin	16773	19870	18%
juillet	17781	19670	11%
août	20748	21695	5%
septembre	9070	6918	-24%
octobre	6751	5462	-19%
novembre	2962	1063	-64%
décembre	4737	2090	-56%
<b>Total exercice</b>	<b>123050</b>	<b>101666</b>	<b>-17%</b>

La présence de la clientèle en juin, juillet et août n'a pas suffi à redresser la barre sur le parking P6 qui a fortement subi une baisse de sa fréquentation durant tout le reste de l'année.



#### 4.1.7 PARKING P7

Parking P7 mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	0	7173	
février	145	6770	4569%
mars	9722	733	-92%
avril	8672	63	-99%
mai	168	4056	2314%
juin	2444	14908	510%
juillet	8969	13257	48%
août	13718	14576	6%
septembre	6468	6497	0%
octobre	6411	3739	-42%
novembre	3949	564	-86%
décembre	5693	339	-94%
<b>Total exercice</b>	<b>66359</b>	<b>72675</b>	<b>10%</b>

Le P7 est le seul parc des plages à ne pas être été impacté par les restrictions sanitaires du printemps et de l'automne, grâce à une affluence plus importante durant l'été. La proximité du parc avec certains bars et restaurants est un atout indéniable sur son niveau de fréquentation.

#### 4.1.8 PARKING BEAUGEARD

Parking Beauguard mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	4365	4204	-4%
février	3467	3762	9%
mars	4473	2247	-50%
avril	3285	725	-78%
mai	3678	1061	-71%
juin	3378	2768	-18%
juillet	2726	2066	-24%
août	1886	327	-83%
septembre	4062	2399	-41%
octobre	3989	3494	-12%
novembre	4739	2828	-40%
décembre	2770	3265	18%
<b>Total exercice</b>	<b>42818</b>	<b>29146</b>	<b>-32%</b>



## 4.1.9 PARKING TILLEULS

Parking Tilleuls mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	4493	4878	9%
février	3702	4266	15%
mars	4533	3696	-18%
avril	4380	1726	-61%
mai	4400	2069	-53%
juin	4375	4676	7%
juillet	3305	3711	12%
août	1506	3239	115%
septembre	3362	4664	39%
octobre	4102	3799	-7%
novembre	4739	3989	-16%
décembre	4272	4025	-6%
<b>Total exercice</b>	<b>47169</b>	<b>44738</b>	<b>-5%</b>

Les parkings de Beugeard et Tilleuls sont à contrario des parcs des Plages des sites avec une fréquentation hors période estivale.

La présence des écoles et commerces de proximités favorisent une fréquentation dite de courtes durées.

Le nombre important de tickets gratuits met en évidence cette fonction 1<sup>ère</sup> fonction des parcs.

La salle de spectacle du Dôme est un second vecteur de fréquentation.

Les soirs de concerts les parcs affichent très souvent COMPLET.

En 2020, en lien avec les mesures gouvernementales liés à la crise sanitaire du COVID 19 avec la déprogrammation des concerts et spectacles aura générer une baisse de la fréquentation des parcs.



## 4.1.10 PARKING PROVIDENCE

Parking Providence mois	exercice 2019	exercice 2020	% Evolution 2019/2020
janvier	6804	7486	10%
février	6813	6433	-6%
mars	8397	3891	-54%
avril	8784	770	-91%
mai	8826	6015	-32%
juin	8237	8136	-1%
juillet	8424	8662	3%
août	7165	8480	18%
septembre	7937	7593	-4%
octobre	7206	7725	7%
novembre	7004	4742	-32%
décembre	7176	8970	25%
<b>Total exercice</b>	<b>92773</b>	<b>78903</b>	<b>-15%</b>

L'année 2020 est une année compliquée avec deux confinements et un arrêt total de l'activité pour le mois d'avril.

Il n'en reste pas moins que nous avons limité les pertes avec une baisse de l'ordre de moins 15 % par rapport à 2019 qui est la meilleure année du contrat.



### 3.2 SORTIES GRATUITES

MOIS	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	BEAUGEARD	TILLEULS	PROVIDENCE
JANVIER	0	139	236	280	275	690	727	1318	1720	898
FEVRIER	0	222	295	340	353	996	636	1190	1012	577
MARS	0	135	200	234	202	565	54	728	1522	491
AVRIL	0	17	46	12	15	30	43	659	1391	199
MAI	0	94	293	401	212	998	527	598	1422	998
JUIN	0	368	110	1671	935	2394	1384	1920	3176	930
JUILLET	23	479	0	1941	1096	1962	1219	1320	2586	987
AOUT	1074	559	0	1766	1159	228	1206	1323	2241	1041
SEPTEMBRE	383	231	0	502	433	925	631	1500	3062	1138
OCTOBRE	189	121	265	556	265	762	664	2401	2677	1151
NOVEMBRE	69	27	100	228	63	206	175	2946	3484	4405
DECEMBRE	135	48	253	657	385	935	180	2335	2863	2186
<b>TOTAL</b>	<b>1873</b>	<b>2440</b>	<b>1798</b>	<b>8588</b>	<b>5393</b>	<b>10691</b>	<b>7446</b>	<b>18238</b>	<b>27156</b>	<b>15001</b>

La première demi-heure est gratuite sur tous les parkings. Beauguard, Tilleuls, Providence le P4 et le P6 sont les parcs où la gratuité est la plus utilisée.

### 3.3 ABONNEMENTS

Nous proposons des offres d'abonnement, uniquement sur les parkings de Beauguard et Tilleuls.

Parc	Nombre d'abonnés 2020
Beauguard	27
Tilleuls	25
<b>Total</b>	<b>52</b>

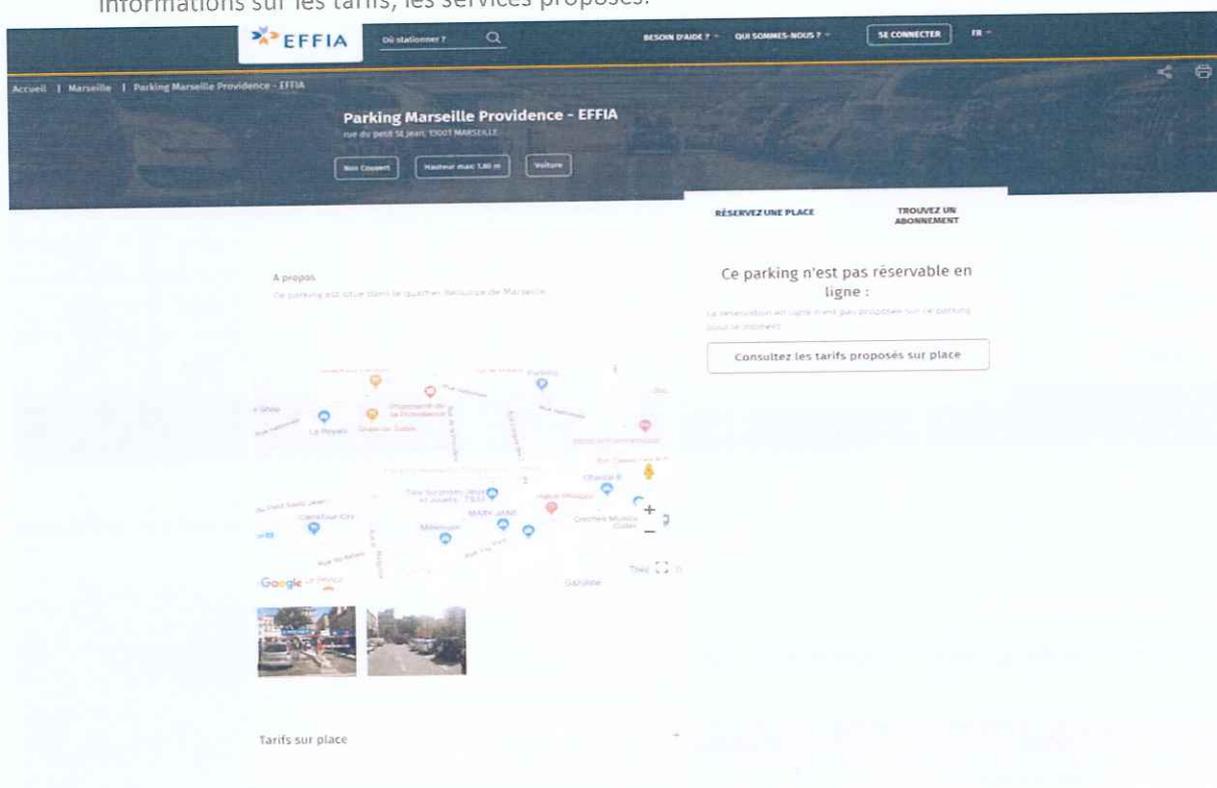


## 4. QUALITE DE SERVICE

### 4.1 PRECISION DES SERVICES A LA CLIENTELE

Voici les différents services EFFIA proposés à nos clients :

- Un booster de batterie est à la disposition de la clientèle, gratuitement, sur simple demande.
- **Site Internet Effia** : les parkings de Marseille sont référencés sur [www.effia.com](http://www.effia.com) avec des informations sur les tarifs, les services proposés.



### 5.2 POLITIQUE QUALITE D'EFFIA

#### ➤ NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE

Notre démarche est basée sur 4 axes





**Plus de confort : Faciliter l'accès au site et le temps de parcours**

- Signalétique routière et piétonne dans le périmètre du parking.
- Les accès véhicules et piétons sont clairement signalés.
- Une signalétique permet d'accéder facilement à sa destination.
- En cas de travaux ou d'incidents, la continuité du service est assurée. Un affichage conforme à la charte est disposé de manière optimale en termes de visibilité.
- Des contrats de maintenance et astreintes sont déployées sur les matériels sensibles.

**Plus responsable : Assurer le bien-être du client**

- La luminosité des sites est assurée de manière adaptée et maintenue.
- Un système de surveillance est en place sur le site permettant de s'assurer du bon fonctionnement des installations (personnel et vidéo-protection).
- Proposer des services visant à faire gagner du temps aux clients.

**Plus d'écoute : Accueillir, Informer et Assister le Client**

- Notre personnel est identifiable par sa tenue.
- Nos agents sont formés pour orienter et répondre aux questions des clients.
- Nous nous engageons à traiter rapidement et efficacement les demandes et réclamations.
- Nous proposons à nos clients différents canaux de communication pour les informer de nos services et de nos opérations commerciales.
- En cas de panne des matériels, nos clients sont informés rapidement.

**Plus de sérénité : Garantir la Propreté, l'Entretien et la Sécurité du site**

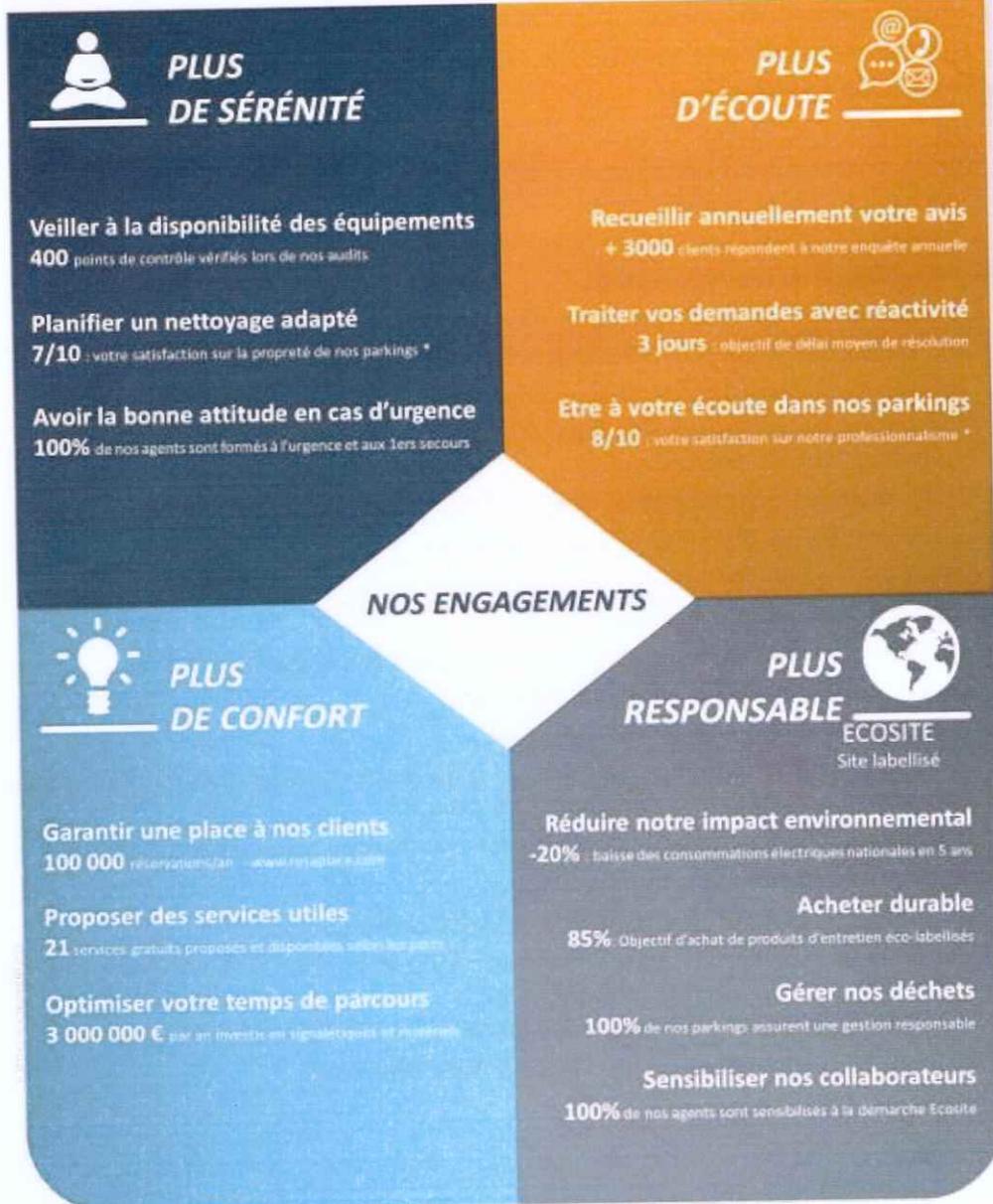
- Développer un sentiment de propreté et de sécurité
- Les graffitis sont effacés rapidement.
- Nos bureaux d'accueil sont agréables et entretenus sans affichage inadapté.
- Des bornes de propreté sont visibles et disponibles.
- Les espaces verts sont entretenus.
- Les interventions de nettoyage sont planifiées et contrôlées. Des dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité du client (videoprotection, rondes ...).
- Le personnel est formé sur la conduite à tenir en cas d'incident et aux premiers secours

**Assurer la disponibilité des équipements**

- Les vérifications obligatoires et maintenances sont planifiées et suivies.
- Des contrats de maintenance avec des engagements de services sont établis pour les organes principaux.
- Des dispositifs d'affichages sont mis en œuvre rapidement en cas de dysfonctionnement.
- Un plan d'investissement garanti un matériel fiable et disponible.



## On se plie en 4 pour vous



www.effia.fr

écosite





➤ NOTRE DEMARCHE QUALITE ET SECURITE

• NOTRE DEMARCHE CERTIFIEE ISO 9001 VERSION 2015

EFFIA s'est engagée depuis 2002 dans une démarche qualité pour garantir à ses clients, donneurs d'ordre et utilisateurs, une prestation de qualité identique quel que soit le site. Le personnel d'exploitation s'appuie sur le référentiel qualité ISO 9001 version 2015, décrivant les processus d'exploitation et de gestion des parkings payants.

Ce référentiel qualité d'un parc de stationnement se compose d'environ 10 procédures majeures et près de 40 consignes pour l'exploitation quotidienne.

L'ensemble des parcs d'EFFIA est certifié ISO 9001 par un organisme certificateur officiel AFAQ AFNOR.



EFFIA a obtenu dès mai 2009 la certification totale de son activité en ISO 9001 : une première inégalée parmi les opérateurs de stationnement.

• AMELIORATION CONTINUE ET MESURE DE LA PERFORMANCE

Chaque trimestre, chaque parking reçoit son tableau de performance basé sur des indicateurs permettant de mesurer les résultats du parking sur des critères qualitatifs, sécurité, environnementaux, service au client ...

Ce tableau réalise la synthèse et la comparaison des indicateurs suivants :

- réclamations clients (nombre, types et délais de traitement)
- notes issues des enquêtes clients mystères
- notes issues de l'enquête de satisfaction (satisfaction, propreté, ...)
- Notes issues des audits internes, et nombre d'écarts restant à traiter
- taux de formation des agents sur les formations réglementaires





5.3 NOMBRE DE MOTIFS DES RECLAMATIONS EN 2020 :

Libellé Parc	Motif	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	Aout 2020	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Total
MARSEILLE P1 PALM BEACH	INF-Tarifs sur site / Forfait	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
	INF-Accessibilité	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	INF-Duplicata Facture Horaire	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2
	INF-Tarifs Abonnement	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	5
	REC-Barrières dysf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Bornes E/S	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
	REC-Agression	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
MARSEILLE P2 DAVID	INF-Tarifs sur site / Forfait	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	REC-Bornes E/S	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	5
	REC-Double paiement sur parc	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
MARSEILLE P3 HUVEAUNE	INF-Tarifs sur site / Forfait	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
MARSEILLE P4 VELIPLANCHISTES	INF-Tarifs sur site / Forfait	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-Tarifs Abonnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	REC-Barrières dysf.	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	REC - Vidéosurveillance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
MARSEILLE P5 LA MER RESTAURANT	INF-Accessibilité	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	INF-Duplicata Facture Abonnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	REC-Comportement du personnel	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
MARSEILLE P6 ESCALE	INF-Aide à la commande	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
	INF-Accessibilité	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
MARSEILLE P7 VIEILLE CHAPELLE	INF-Duplicata Facture Horaire	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	REC-Sentiments insécurité/occupation dérangeante	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2
	REC-Caisse/horodateur	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3
	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		0	2	1	0	0	4	4	6	14	3	1	3	38



## 5.4 ENQUETE DE SATISFACTION

L'enquête de satisfaction n'a pas pu être réalisée au cours de l'année 2020 à cause de la crise sanitaire.

## 6. AFFECTATION DU PERSONNEL

### 6.1 NOMBRE D'ETP ET POURCENTAGE D'AFFECTATION PAR SITE

Le site est composé de :

- 2 responsables de site
- 1 responsable de site adjoint
- 2 agents d'exploitation à 100% ETP
- 3 agents saisonniers à 100% ETP du 1<sup>er</sup> mai au 31 août

Ci-dessous le tableau des parts d'affectation de chaque ETP sur chaque parc :

Nom du site	Pourcentage d'affectation
Providence	30
Beugeard	5
Tilleuls	5
P1	10
P2	5
P3	5
P4	5
P5	15
P6	15
P7	5

### 6.2 TACHES CONFIEES AUX AGENTS

Les missions principales des agents d'exploitation sont :

- **Accueil client** : aller au-devant du client, les orienter vers les places libres, les assister aux automates de péage, prendre en compte toutes demandes, remarques, réclamations, et donner au client toute information sur le fonctionnement du parc...
- **Contrôle d'accès et du stationnement** : valider tout titre de sortie payé, gérer le niveau de remplissage du parc, mettre à jour le nombre de places libres, procéder aux relevés des immatriculations.
- **Surveillance du parc** : maîtriser l'utilisation des appareils vidéo et sono, réaliser des circuits de vérification et de sécurité dans le parc.



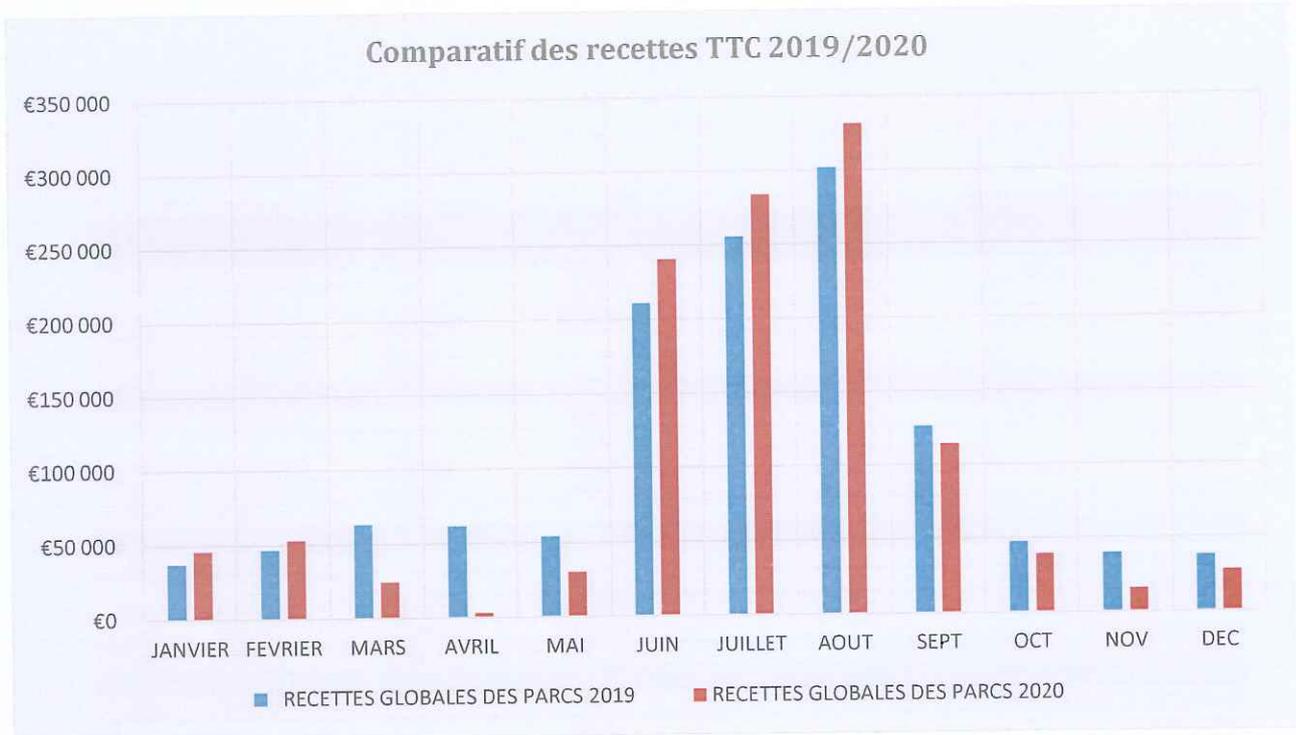
- **Entretien du matériel de péage** : assurer la maintenance de 1er niveau et déclencher les interventions de dépannage.
- **Nettoyage de niveau 1**: ramassage des papiers et déchets, nettoyage des locaux d'exploitation, des circulations piétons, des aires de circulation et de stationnement (avec auto-laveuse) ... selon le planning de nettoyage mis en place.
- **Sécurité** : prendre en compte les consignes techniques de sécurité incendie, maîtriser les alarmes du parc, donner l'alerte en cas d'incidents ou d'accidents, se rendre visible.
- **Comptes rendus** : renseigner la main courante et tous autres documents d'exploitation, signaler tout dysfonctionnement de nature à créer un danger. Un rapport d'exploitation, ainsi que les statistiques de fréquentation, sont transmis à Métropole Aix-Marseille Provence tous les trimestres.



## PARTIE II : COMPTE-RENDU FINANCIER 2020

## 7. RECETTES 2020 HT

Effia Stationnement Marseille		CEP	Réel	Var 2020 vs CEP	
Année	2020	2020	en €	en %	
<b>Providence</b>	<b>288 297 €</b>	<b>190 867 €</b>	<b>- 97 429 €</b>	<b>-34%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>86 489</i>		<i>- 86 489</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>3,33</i>				
Recettes horaires	288 297 €	190 682 €	- 97 614 €	-34%	
Recettes abonnés		- €	- €	0%	
Recettes annexes (locations, publicité...)		185 €	185 €	0%	
<b>Tilleuls</b>	<b>72 680 €</b>	<b>19 095 €</b>	<b>- 53 585 €</b>	<b>-74%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>31 590</i>		<i>- 31 590</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,00</i>				
Recettes horaires	63 180 €	14 906 €	- 48 274 €	-76%	
Recettes abonnés	9 500 €	4 004 €	- 5 496 €	-58%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%	
<b>Beaugeard</b>	<b>75 180 €</b>	<b>22 788 €</b>	<b>- 52 392 €</b>	<b>-70%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>31 590</i>		<i>- 31 590</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,00</i>				
Recettes horaires	63 180 €	17 619 €	- 45 561 €	-72%	
Recettes abonnés	12 000 €	4 984 €	- 7 016 €	-58%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%	
<b>P1 Palm Beach</b>	<b>95 973 €</b>	<b>49 847 €</b>	<b>- 46 126 €</b>	<b>-48%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>35 011</i>		<i>- 35 011</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,62</i>				
Recettes horaires	91 698 €	49 662 €	- 42 036 €	-46%	
Recettes abonnés		- €	- €	0%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	4 275 €	185 €	- 4 090 €	-96%	
<b>P2 David</b>	<b>35 924 €</b>	<b>57 373 €</b>	<b>21 450 €</b>	<b>60%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>13 623</i>		<i>- 13 623</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,35</i>				
Recettes horaires	32 043 €	57 188 €	25 146 €	78%	
Recettes abonnés		- €	- €	0%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	3 881 €	185 €	- 3 696 €	-95%	
<b>P3 Huveaune</b>	<b>30 693 €</b>	<b>15 763 €</b>	<b>- 14 930 €</b>	<b>-49%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>7 388</i>		<i>- 7 388</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,34</i>				
Recettes horaires	17 277 €	15 578 €	- 1 698 €	-10%	
Recettes abonnés		- €	- €	0%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	13 417 €	185 €	- 13 232 €	-99%	
<b>P4 Véliplanchistes</b>	<b>76 542 €</b>	<b>109 652 €</b>	<b>33 110 €</b>	<b>43%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>27 148</i>		<i>- 27 148</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,74</i>				
Recettes horaires	74 266 €	109 468 €	35 202 €	47%	
Recettes abonnés		- €	- €	0%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	2 276 €	185 €	- 2 091 €	-92%	
<b>P5 La mer restaurant</b>	<b>121 637 €</b>	<b>137 543 €</b>	<b>15 906 €</b>	<b>13%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>50 149</i>		<i>- 50 149</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,39</i>				
Recettes horaires	120 036 €	137 358 €	17 322 €	14%	
Recettes abonnés		- €	- €	0%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	1 601 €	185 €	- 1 416 €	-88%	
<b>P6 Escale</b>	<b>185 589 €</b>	<b>223 124 €</b>	<b>37 535 €</b>	<b>20%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>84 593</i>		<i>- 84 593</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,19</i>				
Recettes horaires	185 589 €	222 939 €	37 350 €	20%	
Recettes abonnés		- €	- €	0%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%	
<b>P7 Vieille Chapelle</b>	<b>79 321 €</b>	<b>165 701 €</b>	<b>86 380 €</b>	<b>109%</b>	
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	<i>32 794</i>		<i>- 32 794</i>	<i>-100%</i>	
<i>Ticket moyen</i>	<i>2,42</i>				
Recettes horaires	79 321 €	165 516 €	86 195 €	109%	
Recettes abonnés		- €	- €	0%	
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%	
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>1 061 836 €</b>	<b>991 754 €</b>	<b>- 70 082 €</b>	<b>-7%</b>	



La crise sanitaire apparue en début d'année a impacté l'ensemble des parcs de la DSP. Néanmoins, lorsque les restrictions ont été levées, nous avons périodiquement réalisé de très bonnes recettes, notamment en janvier, février (avant le premier confinement), puis entre juin et août.

Dans l'ensemble, la saison estivale s'est très bien déroulée sur les parcs en enclos avec un chiffre d'affaires intéressant grâce en partie à l'anticipation et à la réactivité d'intervention de notre équipe de dépannage interne face aux pannes. Il y a donc moins d'impact négatif des dysfonctionnements du matériel sur les paiements.

Par ailleurs, au vu du contexte sanitaire, les parkings de la DSP limitent leurs pertes, avec seulement une baisse des recettes de 7% par rapport au CEP.



Liste des locations de parking en 2020

MOIS	DATE LOCATION	PARCS	NOM OPERATION	NOM ASSOCIATION
JANVIER	12 et 26/01	P1 P1BIS	BROCANTE	LP ORGANISATION
FEVRIER	16 et 23/02	P1 P1BIS	BROCANTE	LP ORGANISATION
AVRIL	13/04 au 19/04	P1 P1BIS	COURSE DE VOILE	Y C P R
	02/04/2021	P1 P1BIS	Course contre la faim	ASS Graine de joie
MAI	16 ET 17/05	P2	COURSE	MARSEILLAISE DES FEMMES
JUIN	6 ET 7/06	P1 P1BIS P2	SPORT NAUTIQUE	LIGUE DE VOILE SUD
	23/24/06	P1 P1BIS P2	SPORT	FESTIVAL SPORT SANTE
	26/06 au 28/06	P4	SPORT NAUTIQUE	FF AVIRON
	15/06 au 30/06	P3	FETE FORAINE	AEFFM
JUILLET	02 ET 03 JUILLET	P6	EVENEMENTIEL	IT COM
	01/07 AU 31/07	P3	FETE FORAINE	AEFFM
	14/07/2020	P1 P1BIS P2 P4 P5	DEFILE 14 JUILLET	VILLE DE MARSEILLE
AOUT	01/08 AU 31/08	P3	FETE FORAINE	AEFFM
SEPTEMBRE	13 et 27/09	P1	VIDE GRENIER	LP ORGANISATION
	19 et 20/09	P2 P3	FETE DU VENT	VILLE DE MARSEILLE
	23 AU 29/09	P2	DELTA FESTIVAL	
	24 ET 25/09	P5	PLAN B	GAUMONT PRODUCTION
	28/09/2021	P5	LEO MATTEI	BIG BANG STORY
OCTOBRE	11/10	P1	VIDE GRENIER	LP ORGANISATION

## 8. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'ensemble des parcs (hors amortissements) ont été de 862 K€ HT en 2020 contre 813 K€ HT prévu dans le CEP (voir compte d'exploitation en annexe)

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- Personnel : 95 K€ HT . Nous sommes en dessous du montant du CEP de 33%, nous avons eu recours à du chômage partiel et de congés pour garde d'enfant pour une partie des salariés.



- **Conducteurs de chiens : 173 K€ HT** . Dans cette rubrique, le CEP a été dépassé de 114k€. Pour pallier à la recrudescence des actes de vandalisme sur le parc de la Providence, nous avons mis en place une prestation de sécurité avec un agent présent 7J/7.
- **Nettoyage : 62 K€ HT** contre 35K€ HT prévu au CEP. Des prestations supplémentaires de nettoyage ont été réalisées pour remettre en état les parcs.
- **Entretien des espaces verts : 9 K€ HT** : Le CEP avait prévu un montant de 3k€ qui, au regard de la quantité des espaces verts à maintenir, semble sous-estimé. Nous avons dû souscrire à un contrat d'entretien pour assurer au mieux l'exploitation.
- **Entretien – maintenance : 41 K€**: au même niveau que le CEP. Les interventions de prévention en interne ont permis de limiter les pannes et donc les frais liés au dépannage par la société de maintenance.
- **Frais de siège : 59 K€ HT** contre 52 K€ prévu au CEP: Ces frais correspondent aux frais de structure d'EFFIA qui rémunèrent les prestations réalisées par les directions et services support de l'entreprise:

### ➤ Direction Régionale

Elle est notamment constituée par le Directeur Régional, le Responsable d'exploitation et le chargé d'affaires qui interviennent autant que nécessaire pour assurer la bonne fin du contrat et la satisfaction du client.

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Définition des conditions d'exploitation et de surveillance des installations
- Supervision de la conduite de l'exploitation
- Etablissement éventuel de modification des procédures d'exploitation
- Supervision des rapports d'exploitation
- Relations périodiques avec le donneur d'ordre : présentation des rapports, réunion de coordination
- Relations périodiques avec les sous-traitants et équipementiers
- Etudes d'environnement économique de l'exploitation
- Définition, validation et suivi des actions marketing
- Prospections commerciales auprès des automobilistes, des commerces et des autres acteurs identifiés
- Etablissement de nouvelles propositions au client
- Etablissement des statistiques d'exploitation
- Etablissement des rapports d'activité
- Etablissement de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement

### ➤ Direction Technique



Elle assure la conduite d'opérations des travaux de rénovation ou de construction et la maintenance patrimoniale du bâti.

- Assistance technique à la Direction Régionale et à l'équipe d'exploitation
- Définition des conditions d'exploitation et suivi technique des équipements
- Réalisation d'audits d'exploitation pour vérifier l'application du référentiel d'exploitation
- Etablissement de propositions techniques, développement et déploiement des solutions retenues
- Contrôle des règles de sécurité
- Assistance technique lors des commissions de sécurité
- Définition et coordination de la mise en place des standards des qualités techniques et architecturaux dans les exploitations
- Mise en œuvre et suivi des évolutions techniques des moyens de paiement monétique
- Veille technologique et réglementaire
- Direction qualité et systèmes d'informations
- 

Au travers de la Direction de la Maîtrise des Risques Opérationnels qui lui est rattachée, elle est garante de la mise en œuvre des process métiers et procédures liées à l'exploitation des sites.

- Assistance à la mise en œuvre des process métiers
- Assistance à la mise en place et au suivi des réseaux informatiques
- Assistance à la mise en place de la certification et de la labellisation des sites (ISO 9001, Qualisite, Ecosite)
- Contrôle des procédures liées à l'exploitation des sites
- Audits d'exploitation pour vérifier l'application du référentiel d'exploitation
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle

#### Direction marketing

Elle assure le conseil et le soutien commercial aux équipes d'exploitation, dans la réalisation d'actions promotionnelles et de développement des recettes et des services. Ces actions sont soit des adaptations de produits existants, soit la création de nouveaux produits en fonction des besoins exprimés par la clientèle.

- Etudes générales de l'environnement économique des exploitations et des tarifs
- Actions marketing auprès des automobilistes
- Prospections commerciales et actions marketing auprès des riverains : résidences, bureaux, commerces, théâtres, cinémas,...
- Mise en place et suivi des partenariats auprès des générateurs de trafic : commerces, gares, salles de spectacles,...
- Mise en place et suivi des services existants
- Création de services innovants
- Développement des services numériques (applications Smartphone)



- Animation et mise à jour des sites internet EFFIA et Résaplace,
- Développement de partenariats pour favoriser l'intermodalité (autopartage, covoiturage,...)
- Développement de partenariats pour favoriser l'écodurabilité (location de véhicules électriques,...)
- Etudes de notoriété ou d'impact des services
- Réalisation des enquêtes « client mystère »
- Campagnes publicitaires par voie de presse, d'affichage ou de radio

### ➤ Service Clients

Centre d'appels téléphoniques doté des équipements les plus modernes, le Service Clients assure notamment les missions suivantes:

- Information des clients
- Réservation de places de stationnement
- Prépaiement et prise d'abonnement
- Etablissement des contrats de location

### ➤ Direction commerciale

Elle assiste la Direction Régionale et l'équipe d'exploitation pour l'établissement de propositions techniques, le développement et le déploiement des solutions retenues.

### ➤ Direction des Ressources Humaines

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Recrutement du personnel
- Reprise du personnel
- Gestion administrative du personnel
- Etablissement de la paie du personnel
- Suivi et l'analyse des EIA (Entretien Individuel Annuel)
- Suivi de carrières
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux
- Animation des instances représentatives du personnel
- Relations avec les syndicats patronaux et des salariés

### ➤ Direction Administrative et Financière

Elle assure le suivi financier et l'établissement des comptes de résultat du contrat :

- Suivi financier de contrats et d'avenants



- Gestion des assurances (suivi des contrats et des sinistres)
- Intégration systématique des principes de développement durable dans la démarche achat
- Contrôle des recettes
- Suivi des dossiers contentieux
- Gestion et le contrôle les éléments financiers nécessaires à l'établissement des rapports annuels

➤ **Direction des Affaires juridiques**

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Assistance juridique dans le cadre de relations contractuelles
- Mise au point et évolutions des contrats
- Gestion des litiges et des contentieux
- Suivi juridique de contrats et d'avenants

## 9. REDEVANCES

Il est à noter que les services de la Métropole, ont refusé toute négociation concernant une baisse de la redevance, pour une prise en compte de la crise sanitaire.

Cette position directive reste contraire aux engagements de l'ETAT, et à la volonté Politique d'accompagner les acteurs économiques privés.

Cette position est d'autant plus étonnante, au regard des négociations constructives sur les autres collectivités du territoire français, avec lesquelles EFFIA et KEOLIS sont en partenariat.

### 3.1 REDEVANCE FIXE

Le délégataire doit verser, au titre de l'exercice 2020, à l'autorité délégante la somme de 170 793 € HT.

### 3.2 REDEVANCE VARIABLE LIEE A L'EXPLOITATION

Pour l'année 2020, la redevance variable s'élève à 148 001 € HT.

### 3.3 TOTAL DES REDEVANCES 2020

Le totale des redevances concernant l'exploitation de la DSP de Marseille s'élève à 318 794 € HT pour l'année 2020.



#### 4 LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Compte de résultat
- Annexe 2 : Liasses fiscales



## ANNEXE 1 : COMPTE DE RESULTAT



## ANNEXE 2 : LIASSES FISCALES

(AU 24/0/2021, EN ATTENTE DE RECEPTION)

**Annexe 11B - Compte d'Exploitation Prévisionnel DSP**

Le compte d'exploitation est à renseigner en **euros constants** (sans  
Sauf indication contraire les montants sont en € HT

Effia Stationnement Marseille	CEP	Réel	Var vs CEP
Année	2020	2020	2020
Nombre d'entrées/sorties	400 375		
Ticket moyen	24		
Recettes horaires	1 014 886 €	980 918 €	- 33 968 €
Recettes abonnés	21 500 €	8 987 €	- 12 513 €
Recettes annexes (locations, publicité...)	25 450 €	1 849 €	- 23 601 €
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>1 061 836 €</b>	<b>991 754 €</b>	<b>- 70 082 €</b>
<b>Charges directes parcs</b>	<b>298 029 €</b>	<b>398 986 €</b>	<b>100 957 €</b>
Personnel	141 410 €	94 692 €	- 46 718 €
Nettoyage	35 000 €	61 949 €	26 949 €
Entretien-maintenance	41 099 €	41 139 €	41 €
Fournitures et consommables (tickets...)	8 660 €	5 398 €	- 3 262 €
Fluides	10 000 €	13 806 €	3 806 €
Conducteurs de chiens	58 860 €	173 390 €	114 530 €
Entretien des espaces verts	3 000 €	8 611 €	5 611 €
[Autres charges - à préciser]	- €	- €	- €
<b>Frais généraux</b>	<b>515 350 €</b>	<b>463 113 €</b>	<b>- 52 237 €</b>
Personnel	- €	- €	- €
Marketing-Communication	3 000 €	41 €	- 3 041 €
Télécommunication, affranchissement...	18 000 €	31 932 €	13 932 €
Assurances	9 606 €	10 250 €	644 €
Impôts et taxes (hors IS)	16 495 €	5 111 €	- 11 384 €
Redevance fixe	160 000 €	170 793 €	10 793 €
Redevance variable	218 302 €	148 120 €	- 70 182 €
Frais de siège	52 321 €	59 505 €	7 184 €
Frais de société dédiée et honoraires CAC	20 200 €	17 674 €	- 2 526 €
Coût de la GAPD bancaire	300 €	- €	- 300 €
Contrôles réglementaires	5 000 €	720 €	- 4 280 €
Frais de collecte et commissions bancaires	5 523 €	5 509 €	- 14 €
Location de matériel	6 604 €	13 541 €	6 937 €
Frais de démarrage	- €	- €	- €
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>813 379 €</b>	<b>862 098 €</b>	<b>48 720 €</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>248 457 €</b>	<b>129 656 €</b>	<b>- 118 801 €</b>
Amortissement biens de retour tous parcs	187 499 €	236 944 €	49 445 €
Amortissement biens de reprise tous parcs	- €	- €	- €
Frais financiers sur trésorerie	- €	3 107 €	3 107 €
Dotations compte GER	1 500 €	444 €	- 1 056 €
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>59 458 €</b>	<b>-110 840</b>	<b>- 170 298 €</b>
Impôt sur les sociétés	20 988 €	- €	- 20 988 €
<b>Résultat net</b>	<b>38 470 €</b>	<b>-110 840</b>	<b>- 149 310 €</b>
Résultat net / Total produits	4%	-11%	



**Annexe 11A - Compte d'Exploitation Prévisionnel détaillé par pa**

Le compte d'exploitation est à renseigner en **euros constants** (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres  
Sauf indication contraire les montants sont en € HT

**Effia Stationnement Marseille**

Année	CEP 2020	Réal 2020	Var 2020 vs CEP	
			en €	en %
<b>Provence</b>	<b>288 297 €</b>	<b>190 867 €</b>	- 97 429 €	-34%
Nombre d'entrées/sorties	86 489	-	- 86 489	-100%
Ticket moyen	3,33	-	-	-
Recettes horaires	288 297 €	190 682 €	- 97 614 €	-34%
Recettes abonnés	- €	- €	- €	0%
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%
<b>Tilleuls</b>	<b>72 680 €</b>	<b>19 095 €</b>	- 53 585 €	-74%
Nombre d'entrées/sorties	31 590	-	- 31 590	-100%
Ticket moyen	2,00	-	-	-
Recettes horaires	63 180 €	14 906 €	- 48 274 €	-76%
Recettes abonnés	9 500 €	4 004 €	- 5 496 €	-58%
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%
<b>Beaugeard</b>	<b>75 180 €</b>	<b>22 788 €</b>	- 52 392 €	-70%
Nombre d'entrées/sorties	31 590	-	- 31 590	-100%
Ticket moyen	2,00	-	-	-
Recettes horaires	63 180 €	17 619 €	- 45 561 €	-72%
Recettes abonnés	12 000 €	4 984 €	- 7 016 €	-58%
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%
<b>P1 Palm Beach</b>	<b>95 973 €</b>	<b>49 847 €</b>	- 46 126 €	-48%
Nombre d'entrées/sorties	35 011	-	- 35 011	-100%
Ticket moyen	2,62	-	-	-
Recettes horaires	91 698 €	49 662 €	- 42 036 €	-46%
Recettes abonnés	- €	- €	- €	0%
Recettes annexes (locations, publicité...)	4 275 €	185 €	- 4 090 €	-96%
<b>P2 David</b>	<b>35 924 €</b>	<b>57 373 €</b>	21 450 €	60%
Nombre d'entrées/sorties	13 623	-	- 13 623	-100%
Ticket moyen	2,35	-	-	-
Recettes horaires	32 043 €	57 188 €	25 146 €	78%
Recettes abonnés	- €	- €	- €	0%
Recettes annexes (locations, publicité...)	3 881 €	185 €	- 3 696 €	-95%
<b>P3 Huveaune</b>	<b>30 693 €</b>	<b>15 763 €</b>	- 14 930 €	-49%
Nombre d'entrées/sorties	7 388	-	- 7 388	-100%
Ticket moyen	2,34	-	-	-
Recettes horaires	17 277 €	15 578 €	- 1 698 €	-10%
Recettes abonnés	- €	- €	- €	0%
Recettes annexes (locations, publicité...)	13 417 €	185 €	- 13 232 €	-99%
<b>P4 Véliplanchistes</b>	<b>76 542 €</b>	<b>109 652 €</b>	33 110 €	43%
Nombre d'entrées/sorties	27 148	-	- 27 148	-100%
Ticket moyen	2,74	-	-	-
Recettes horaires	74 266 €	109 468 €	35 202 €	47%
Recettes abonnés	- €	- €	- €	0%
Recettes annexes (locations, publicité...)	2 276 €	185 €	- 2 091 €	-92%
<b>P5 La mer restaurant</b>	<b>121 637 €</b>	<b>137 543 €</b>	15 906 €	13%
Nombre d'entrées/sorties	50 149	-	- 50 149	-100%
Ticket moyen	2,39	-	-	-
Recettes horaires	120 036 €	137 358 €	17 322 €	14%
Recettes abonnés	- €	- €	- €	0%
Recettes annexes (locations, publicité...)	1 601 €	185 €	- 1 416 €	-88%
<b>P6 Escale</b>	<b>185 589 €</b>	<b>223 124 €</b>	37 535 €	20%
Nombre d'entrées/sorties	84 593	-	- 84 593	-100%
Ticket moyen	2,19	-	-	-
Recettes horaires	185 589 €	222 939 €	37 350 €	20%
Recettes abonnés	- €	- €	- €	0%
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%
<b>P7 Vieille Chapelle</b>	<b>79 321 €</b>	<b>165 701 €</b>	86 380 €	109%
Nombre d'entrées/sorties	32 794	-	- 32 794	-100%
Ticket moyen	2,42	-	-	-
Recettes horaires	79 321 €	165 516 €	86 195 €	109%
Recettes abonnés	- €	- €	- €	0%
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	185 €	185 €	0%
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>1 061 836 €</b>	<b>991 754 €</b>	- 70 082 €	-7%

1 061 836

<b>Charges directes Providence</b>	<b>80 128 €</b>	<b>134 253 €</b>	<b>54 125 €</b>	<b>-68%</b>
Personnel	31 264 €	33 878 €	2 614 €	8%
Nettoyage	2 551 €	3 925 €	1 374 €	54%
Entretien-maintenance	30 999 €	6 107 €	- 24 892 €	-80%
Fournitures et consommables (tickets...)	1 915 €	705 €	- 1 209 €	-63%
Fluides	386 €	988 €	602 €	156%
Conducteurs de chiens	13 013 €	87 909 €	74 896 €	576%
Entretien des espaces verts		740 €	740 €	0%
[Autres charges - à préciser]		- €	- €	0%
<b>Charges directes Tilleuls</b>	<b>24 267 €</b>	<b>16 393 €</b>	<b>- 7 875 €</b>	<b>-32%</b>
Personnel	11 086 €	5 405 €	- 5 680 €	-51%
Nettoyage	3 021 €	7 415 €	4 394 €	145%
Entretien-maintenance	3 950 €	2 633 €	- 1 317 €	-33%
Fournitures et consommables (tickets...)	679 €	- €	- 679 €	-100%
Fluides	918 €	940 €	22 €	2%
Conducteurs de chiens	4 614 €	- €	- 4 614 €	-100%
Entretien des espaces verts		- €	- €	0%
[Autres charges - à préciser]		- €	- €	0%
<b>Charges directes Beaugeard</b>	<b>24 876 €</b>	<b>18 543 €</b>	<b>- 6 333 €</b>	<b>-25%</b>
Personnel	11 086 €	5 405 €	- 5 680 €	-51%
Nettoyage	3 507 €	7 745 €	4 238 €	121%
Entretien-maintenance	4 052 €	2 654 €	- 1 398 €	-35%
Fournitures et consommables (tickets...)	679 €	206 €	- 473 €	-70%
Fluides	939 €	963 €	24 €	3%
Conducteurs de chiens	4 614 €	- €	- 4 614 €	-100%
Entretien des espaces verts		1 571 €	1 571 €	0%
[Autres charges - à préciser]		- €	- €	0%
<b>Charges directes Plages P1 à P7</b>	<b>168 757 €</b>	<b>251 055 €</b>	<b>82 297 €</b>	<b>49%</b>
Personnel	87 975 €	71 265 €	- 16 709 €	-19%
Nettoyage	25 921 €	42 865 €	16 944 €	65%
Entretien-maintenance	2 099 €	29 751 €	27 652 €	1318%
Fournitures et consommables (tickets...)	5 388 €	4 478 €	- 910 €	-17%
Fluides	7 757 €	10 916 €	3 158 €	41%
Conducteurs de chiens	36 618 €	85 480 €	48 862 €	133%
Entretien des espaces verts	3 000 €	6 300 €	3 300 €	110%
[Autres charges - à préciser]		- €	- €	0%
<b>Frais généraux</b>	<b>515 350 €</b>	<b>441 855 €</b>	<b>- 73 495 €</b>	<b>-14%</b>
Personnel		21 262 €	- 21 262 €	0%
Marketing-Communication	3 000 €	37 €	- 3 037 €	-101%
Télécommunication, affranchissement...	18 000 €	31 932 €	13 932 €	77%
Assurances	9 606 €	10 250 €	644 €	7%
Impôts et taxes (hors IS)	16 495 €	5 111 €	- 11 384 €	-69%
Redevance fixe	160 000 €	170 793 €	10 793 €	7%
Redevance variable	218 302 €	148 120 €	- 70 182 €	-32%
Frais de siège	52 321 €	59 505 €	7 184 €	14%
Frais de société dédiée et honoraires CAC	20 200 €	17 674 €	- 2 526 €	-13%
Coût de la GAPD bancaire	300 €	- €	- 300 €	-100%
Contrôles réglementaires	5 000 €	720 €	- 4 280 €	-86%
Frais de collecte et commissions bancaires	5 523 €	5 509 €	- 14 €	0%
Location de matériel	6 604 €	13 541 €	6 937 €	105%
Frais de démarrage		- €	- €	0%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>813 379 €</b>	<b>862 099 €</b>	<b>48 720 €</b>	<b>6%</b>
	813 379 €			
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>248 457 €</b>	<b>129 656 €</b>	<b>- 118 802 €</b>	<b>-48%</b>
Amortissement biens de retour tous parcs	187 499 €	236 944 €	49 445 €	26%
Amortissement biens de reprise tous parcs	- €	- €	- €	0%
Frais financiers sur trésorerie	- €	3 107 €	3 107 €	0%
Dotations compte GER	1 500 €	444 €	- 1 056 €	-70%
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>59 458 €</b>	<b>- 110 840</b>	<b>- 170 298</b>	<b>-286%</b>
Impôt sur les sociétés	20 988 €	- €	- 20 988 €	-100%
<b>Résultat net</b>	<b>38 470 €</b>	<b>- 110 840</b>	<b>- 149 310</b>	<b>-388%</b>
Résultat net / Total produits	4%	-11%		

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7
Détail charges directes par parc	60 657 €	25 453 €	25 581 €	31 175 €	36 781 €	42 323 €	29 085 €
Personnel	14 798 €	5 405 €	5 722 €	6 297 €	16 215 €	16 215 €	6 614 €
Nettoyage	4 393 €	4 393 €	4 393 €	11 129 €	4 393 €	8 494 €	5 670 €
Entretien-maintenance	11 442 €	2 644 €	2 644 €	2 640 €	3 648 €	3 634 €	3 100 €
Fournitures et consommables (tickets...)	4 358 €	- €	- €	- €	- €	119 €	1 €
Fluides	3 722 €	902 €	713 €	480 €	1 402 €	1 372 €	2 323 €
Conducteurs de chiens	21 450 €	10 629 €	10 629 €	10 629 €	10 629 €	10 629 €	10 884 €
Entretien des espaces verts	493 €	1 480 €	1 480 €	- €	493 €	1 860 €	493 €
[Autres charges - à préciser]	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €



## Calcul Redevance Effia Marseille

CA réalisé + estimé en €	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL CA	Redevance par parc
MARSEILLE PROVIDENCE	35 409	41 796	17 007	6 650	23 678	190 864	241 756	265 552	98 200	96 246	10 578	24 039	991 754	318 794 €
MARSEILLE BEAUGARD	17 929	15 341	4 261	5 022	14 428	24 125	25 282	26 260	11 796	23 673	2 479	20 270	190 667	61 953 €
MARSEILLE TILLEULS	3 007	4 961	1 951	646	806	1 921	1 500	1 140	1 892	1 964	1 498	1 503	22 788	7 325 €
MARSEILLE P1 PALM BEACH	1 415	2 411	1 464	1 556	840	2 131	1 708	1 574	2 189	1 407	1 047	1 352	19 095	6 138 €
MARSEILLE P2 DAVID	807	245	9 473	-9 303	-630	749	1 923	36 073	9 438	120	1 760	-809	49 847	16 023 €
MARSEILLE P3 HUVEAUNE	1 027	1 503	-11	599	417	9 828	18 878	19 909	4 553	-13	615	69	57 373	18 442 €
MARSEILLE P4 VELIPLANCHISTES	278	1 029	0	508	950	1 752	-13	0	10 288	533	228	210	15 763	5 067 €
MARSEILLE P5 LA MER RESTAURANT	472	1 432	-1	530	1 066	24 114	39 313	33 737	6 868	1 119	582	420	109 652	35 247 €
MARSEILLE P6 ESCALE	2 283	3 399	-17	1 755	758	29 093	46 733	38 957	11 977	1 652	873	79	137 543	44 213 €
MARSEILLE P7 VIEILLE CHAPELLE	3 682	6 428	-59	4 861	1 994	55 185	62 617	63 533	19 805	3 502	919	657	223 124	71 722 €
	4 509	5 046	-55	456	3 048	41 966	43 816	44 369	19 393	2 288	575	288	165 701	53 264 €

date début de contrat	26/10/2015	Seuil 1 non indexé	698 000 €
date de notification du contrat		Seuil 2 non indexé CEP	1 061 836 €
Nb mois d'exploitation de l'année	12		
Redevance fixe non indexée	160 000 €		

CA CEP	2018	2019	2020	2021	2022 (4 mois)
	759 225 €	766 358 €	773 539 €	780 802 €	459 086 €

	Révision 201	Révision 202	Révision 202	Révision 202
VO - 2015	2019	2020	2021	2022
CHT IME	115,5	122,7	125,8	127,8
EBIQQ0	106,4	113,77	111,45	108,18
	100%	105%	107%	107%
				15%

Valeur du 1565183 du mois d'actualisation moins 3 mois  
Valeur du 10534841 du mois d'actualisation moins 3 mois

Bases de calcul indexé	Base 1	Base 2	Taux
Franchise 1	745 086		60%
Franchise 2	1 133 466		75%
Total redevance variable			15%

Chiffre d'affaires	991 754 €
Redevance fixe	170 793 €
Redevance variable	148 001 €
<b>Redevance total</b>	<b>318 794 €</b>



# Données d'identification

**IDENTIFICATION DU DÉCLARANT**SIREN 814273777 Code activité (NAF) 7221ZDésignation et adresse du déclarant :

SARL EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

STATIONNEMENT

1 AVENUE PIERRE SEMARD

PARKING DE LA GARE ST CHARLES MARSEILLE 13001

Téléphone 0171329937**ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :**

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Code monnaie : EURDésignation du conseil :

## IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 814273777

Code activité (NAF) 7221Z

Désignation et adresse

SARL EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

STATIONNEMENT

1 AVENUE PIERRE SEMARD

PARKING DE LA GARE ST CHARLES MARSEILLE 13001

Téléphone 0171329937

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

## PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1

Catégorie fiscale BI

Régime fiscal : RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

## PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N : 01/01/2020

Date de clôture de l'exercice ou période N : 31/12/2020

Durée de l'exercice ou période N : 12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 31/12/2019 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration :

## 1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : Parking de la gare Saint Charles 1 Avenue Pierre Semard 13001 MARS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : 

				Exercice N clos le, 31/12/2020		Exercice N-1				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement	AC						
		CX	Frais de développement	CQ						
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	AG	11 583	11 583				
		AH	Fonds commercial (1)	AI						
		AJ	Autres immobilisations incorporelles	AK						
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	Terrains	AO	5 537	3 807	1 729		2 874	
		AP	Constructions	AQ	929 860	655 772	274 088		397 683	
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	762 890	451 152	311 737		386 410	
		AT	Autres immobilisations corporelles	AU	6 516	4 924	1 591		2 616	
		AV	Immobilisations en cours	AW	3 545		3 545		24 206	
		AX	Avances et acomptes	AY						
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT					
			CU	Autres participations	CV					
BB	Créances rattachées à des participations		BC							
BD	Autres titres immobilisés		BE							
BF	Prêts		BG							
BH	Autres immobilisations financières		BI							
TOTAL (II)		BJ	1 719 931	BK	1 127 239	592 692		813 791		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	Matières premières, approvisionnements	BM						
		BN	En cours de production de biens	BO						
		BP	En cours de production de services	BQ						
		BR	Produits intermédiaires et finis	BS						
		BT	Marchandises	BU						
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	BW	13 444		13 444			
		BX	Clients et comptes rattachés (3)	BY	39 131	2 625	36 506		42 686	
		BZ	Autres créances (3)	CA	164 684		164 684		285 875	
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé	CC						
		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CE						
Comptes de Régularisation	CF	Disponibilités	CG	38 468		38 468		40 352		
	CH	Charges constatées d'avance (3)	CI							
	TOTAL (III)		CJ	255 728	CK	2 625	253 103		368 914	
	CV	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)								
	CN	Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 975 660	IA	1 129 864	845 795		1 182 706		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :						

## 2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE				Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé : 10 000 )	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence : EK )	DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ )	DG			
	Report à nouveau			DH	(884 568)	(615 599)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(110 839)	(268 968)	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK	171 061	162 720	
	TOTAL (I)				DL	(814 346)	(711 848)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ	1 618	1 637	
	TOTAL (III)				DR	1 618	1 637
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		225	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )			DV	763 580	1 377 892	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	843 539	426 942	
	Dettes fiscales et sociales			DY	42 533	48 559	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 254	38 781	
	Autres dettes			EA	4 615	515	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)				EC	1 658 523	1 892 917	
Écarts de conversion passif			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	845 795	1 182 706	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 658 523	1 892 917	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		225		

## 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE				Néant <input type="checkbox"/>				
				Exercice N				Exercice N-1
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	FB	FC			
	Production vendue	biens	FD	FE	FF			
		services	FG	1 015 649	FH	1 015 649	1 113 898	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	1 015 649	FK	1 015 649	1 113 898	
	Production stockée				FM			
	Production immobilisée				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP	1 619	9 134	
	Autres produits (1) (11)				FQ	32	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 017 301	1 123 035	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS			
	Variation de stock (marchandises)				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV			
	Autres achats et charges externes (3)				FW	382 979	495 279	
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	6 501	2 683	
	Salaires et traitements				FY	77 369	92 130	
	Charges sociales (10)				FZ	25 027	30 453	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	228 602	279 075	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC		2 173
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	1 600	1 581	
	Autres charges (12)				GE	394 817	452 372	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 116 899	1 355 749		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(99 598)	(232 713)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 107	4 897	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	3 107	4 897		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 107)	(4 897)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(102 705)	(237 611)

## 4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 529 682	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 529 682	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	12 870 30 475	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 870 30 475	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(8 341) (29 793)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(207) 1 563	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 021 830 1 123 718	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 132 670 1 392 686	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(110 839) (268 968)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 107 4 897	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 351	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploiter (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>	dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amortissements Dérogatoires	12 870	4 529		
TOTAL GENERAL	12 870	4 529		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL				





## 5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant 

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	11 583	KE		KF
CORPO RELL ES	Terrains				KG	5 537	KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP	911 988	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	752 597	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV		KW		KX
		Matériel de transport			KY	1 303	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	5 212	LC		LD
		Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH	24 206	LI		LJ
	Avances et acomptes				LK		LL		LM
	TOTAL III				LN	1 700 844	LO		LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
	Autres participations				8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V
	TOTAL IV				LQ		LR		LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 712 427	ØH		ØJ	
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
				Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO		LV	11 583	LW	
CORPO RELL ES	Terrains			IP		LX	5 537	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	(13 913)	MG	929 860	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	(10 293)	MJ	762 890	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	
		Matériel de transport		IV		MP	1 303	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	5 212	MT	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	24 206	MZ	3 545	NA	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		
TOTAL III			IY		NG	1 708 348	NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	1 719 931	ØL	ØM	

## 5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2021 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE**

Néant

Exercice N clos le : 31/12/2020

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

## 6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11 583	PF		PG		PH	11 583
Terrains		PI	2 662	PJ	1 145	PK		PL	3 807
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	514 304	PW	141 467	PX		PY	655 772
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	366 186	QA	84 966	QB		QC	451 152
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	948	QI	260	QJ		QK	1 209
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 950	QM	763	QN		QO	3 714
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	887 053	QV	228 602	QW		QX	1 115 656
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	898 636	ØP	228 602	ØQ		ØR	1 127 239

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	12 870	T5	T6	T7	4 529	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	12 870	X4	X5	X6	4 529	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	12 870	NR	NS	NT	4 529	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	12 870	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	4 529	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	8 341		

CADRE C

## MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

## 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	162 720	12 870	4 529	171 061	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>	<b>162 720</b>	<b>12 870</b>	<b>4 529</b>	<b>171 061</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	571	463	108		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	1 066	1 600	1 156	1 510	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>1 637</b>	<b>1 600</b>	<b>1 619</b>	<b>1 618</b>	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	2 625	6U	6V	2 625	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A		
	<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	<b>2 625</b>	<b>TY</b>	<b>TZ</b>	<b>UA</b>	<b>2 625</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>166 983</b>	<b>14 471</b>	<b>6 149</b>	<b>UD</b>	<b>175 305</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	1 600	1 619			
	- financières	UG					
	- exceptionnelles	UJ	12 870	4 529			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Reçu au Contrôle de légalité le 05 janvier 2022





**8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : **EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE**

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	3 150	3 150		
	Autres créances clients		UX	35 981	35 981		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	364	364		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 398	1 398		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	788	788	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	149 810	149 810	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 027	1 027	
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	11 121	11 121		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	174	174		
	Charges constatées d'avance		VS				
TOTAUX				203 815	203 815		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	900	900			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	843 539	843 539			
Personnel et comptes rattachés		8C	12 774	12 774			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 115	12 115			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	14 212	14 212		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 431	3 431		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	4 254	4 254			
Groupe et associés (2)		VI	762 680	762 680			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 615	4 615			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX				1 658 523	1 658 523		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N, clos le : 31/12/2020	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>		<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés		WA
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WD	WE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	WF	WG
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	RA	RB
	Amendes et pénalités	WI	XX
		WJ	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)		I7
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL
			L7
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		ZN
			WN
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)		WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		SU	ZR
		SX	WQ
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3
			WR
		TOTAL I	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.		WS	110 839
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WT	
		WU	1 328
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		WV
			WH
			WP
			WW
			XB
			I6
Autres plus-values imposées au taux de 19 %			WZ
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée			
Régime des sociétés mères et des filiales			XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*			ZY
Majoration d'amortissement			XD
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations		XF
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)			XS
Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	YH
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	YC
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	YD
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		YI	ZI
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			Y2
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>TOTAL II</b>	
		XH	112 167
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			XJ
RÉSULTAT FISCAL		XN	112 167



**10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE		Néant <input type="checkbox"/>	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
		8X	8Y
		8Z	9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)		9B	9C
Provisions pour dépréciation			
		9D	9E
		9F	9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)		9H	9J
Charges à payer			
Participation des salariés		9K	9L 1 328
		9M	9N
		9P	9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)		9S	9T 1 328
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO 1 328
		ligne WI ligne WU	

<b>CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)</b>			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES  
À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2021

**Extension 1**

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>		
-----------------------------	--	--

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>		
-----------------------------	--	--

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>		
-----------------------------	--	--

# 11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : **EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE**

Néant

<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(615 599)	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
						- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(268 968)		Dividendes	ZE		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	<b>(884 568)</b>		Report à nouveau	ZG		(884 568)
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			
					<b>TOTAL II</b>		<b>(884 568)</b>	

## DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

### RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier ( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail )		J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
<b>DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES</b>	- Sous-traitance				YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )		J8	13 540	XQ	13 540	
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	13 935	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 512	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV		
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )		ES		ST	349 991	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	382 979	
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	5 110	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )		ZS		9Z	1 390	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 501	
<b>T.V.A.</b>	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	203 436	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	75 673	
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019)				ØB	76 773	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	1,18 %	
	- Numéro de centre de gestion agréé	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b>	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH		
<b>RÉGIME DE GROUPE *</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(112 167)	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	49432127600037	

**12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**      DGFIP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise :    **EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE**

Néant

**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)	
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
7	8	9	10			11	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.







Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant 

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

## 15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

 Néant 

### I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

### II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020

Durée en nombre de mois : 12

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel :	YP	5
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 015 649
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	1 015 649

**II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	32
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	32

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	369 439
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	394 817
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	764 256

**IV - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	251 424
-----------------------------	-----------------------------	----	---------

**V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	251 424
---	----	---------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

*Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE*

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE ( <a href="#">cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE</a> )	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 015 649	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	5	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	3 401 922 702	
Période de référence	du	GY	au
Date de cessation			HR

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL  
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2021

Néant

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre  Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre  Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

## 18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant 

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 81427377700015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

ADRESSE (voie) Parking de la gare Saint Charles 1 Avenue Pierre Semard

CODE POSTAL 13001 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



DGFIP N° 2065 2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

Exercice ouvert le 01/01/2020 et clos le 31/12/2020 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société: EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE SIRET 81427377700015

Adresse du siège social: Ancienne adresse en cas de changement:

1 AVENUE PIERRE SEMARD  
PARKING DE LA GARE ST CHARLES MARSEILLE 13001

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01/01/2016

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS GROUPE KEOLIS  
20 RUE LE PELETIER PARIS 75009 SIRET 49432127600037

**B ACTIVITE**

Activités exercées STATIONNEMENT Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

**1 Résultat fiscal**  
Bénéfice imposable à 31 % Bénéfice imposable à 28 % Bénéfice imposable à 15 %  
Déficit 112 167 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

**2 Plus-values**  
PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 %  
PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées (art. 238 quinquies)

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies  
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Société d'investissement immobilier cotée Autres dispositifs  
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A  
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts  
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC**

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé TALENTIA

ECF Nom et adresse du prestataire

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

S/I : (Société/Indépendant) :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

Visa : CGA Visa : Viseur conventionné N° d'agrément :

Nom : Tél :

Adresse :

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier







IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
ANNEXE À LA 2065  
**Extension 3**

DGFIP N° 2065 BIS 2021

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**J - DIVERS**

Adresse des autres établissements











# DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCIICSUIVI  
2021

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

	Montant du résultat		Obligations de distribution	
			N + 1	N + 2
Location (1)				
Plus values de cession (1)				
Dividendes (1)				
Résultat exonéré	Total		Total	
Résultat imposable				
Résultat comptable (2)				

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

## SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
	Obligations reportées		Obligations en N			3	4
	3	4					
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :				Total :			

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219REC

État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié  
d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) - recto

2021

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

## I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	81427377700015	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
En cas de changement, nouvelle adresse :	En cas de changement, nouvelle adresse	

## II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			



**TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AUX TAUX RÉDUITS**  
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater OZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4  
2021

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement      EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE Parking de la gare Saint Charles 1 Avenue Pier  
Numéro SIRET du principal établissement      \_\_\_\_\_  
Code APE

Adresse du siège si différente

**I - Résultat de l'exercice**

A - Résultats imposables dans les conditions de droits communs

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B - Résultats relevant du régime des plus values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II - Bénéfices soumis au taux réduit**

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 €x durée de l'exercice en mois/12	
h	Dont plus value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
<b>Total lignes h à k</b>		

l    **III - Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

m    **IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 % (d-j-k)**

**ÉTAT DÉCLARATIF DE LA DÉDUCTION PRATIQUÉE**  
En application du II de l'article 217 Quinquies du Code Général des Impôts

**DEDUCTIO**  
**2021**

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nbre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								

<b>TOTAL</b>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>							
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Option de souscription d'action								

<b>TOTAL</b>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>							
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								

<b>TOTAL</b>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>							
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
----------------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUÉE (Différence entre les totaux des colonne A et B)</b>							
---	--	--	--	--	--	--	--

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats  
par les entreprises nouvelles bénéficiant  
des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

DRESZONE  
2021

*(BOI-LETTRE -000230-20140728)*

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle**

Date de création :		Capital : Montant		Capital : Nombre de droits sociaux	
Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.					

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse				

**II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle**

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques :	Sociétés :	Fonctions	Activité exercée par la société
Nom et prénom ; Adresse	Dénomination sociale ; adresse		

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

**III – Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale**

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours l'exercice	
---	--	--	--



TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS  
Répartition du capital  
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 1/2  
2021

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Numéro SIRET du principal établissement

81427377700015

Code APE

7221Z

Adresse du siège si différente

**Participation détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice**

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS  
Répartition du capital  
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 2/2  
2021

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement, société de capital-risque, société de développement régional ou des sociétés financières d'innovation.**

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

**Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice**

Nature de l'opération *	nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

\* CE : Cession

SC : Souscription au capital

AN : Annulation

RA : Rachat

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition  
au taux réduit de 19% au titre des exercices ouvert en 2001 compris dans  
une série de trois exercices bénéficiaires en cours du 1er Janvier 2001  
(art. 219 - I - f du CGI, article 7 - II, loi de finances pour 2001)

OPTANC219F  
2021

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège si différente

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire

déclare que l'entreprise ci dessus désignée a opté le \_\_\_\_\_ pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code  
général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre  
des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les  
conditions prévues au f de I de l'article 219 déjà cité.

à \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

**HOLDING - TABLEAU DE SUIVI STATISTIQUE**  
**RELATIF À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DES FONDS BÉNÉFICIAIRES DES**  
**AVANTAGES FISCAUX prévus aux articles 199 Terdecies-0 a et 885-0 V bis du CGI.**

RESCOFIN  
2021

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

- Un état récapitulatif des sociétés financées, des titres détenus ainsi que des montants investis durant l'année

- Les informations qui figurent sur cet état celles arrêtées au 31 décembre de l'année

N°	Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code Siren	Année de création	Type d'entreprise <sup>1</sup>	Code activité (APE-NACE)

Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investissement <sup>2</sup>	Type d'avantage fiscal <sup>3</sup>

Investisseurs- personnes physiques (Nom, prénom et adresse)	

<sup>1</sup> **Table IP1**

PME - Petite et moyenne entreprise  
 ETI - Entreprise de taille intermédiaire  
 GE - Grande entreprise

<sup>2</sup> **Table IP2**

CRI - Capital risque  
 CDE - Capital développement  
 CTR - Capital transmission  
 CRE - Capital retournement

<sup>3</sup> **Table IP3**

IR - Réduction d'impôt IR  
 ISF - Réduction d'impôt ISF







PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE  
(article 54 Ter du CGI)

Désignation de l'entreprise :	EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE
Montant des dépenses effectuées	_____
Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice	_____
Montant prélevé sur les provisions	_____

**ZFU - Bailleurs d'immeubles**  
(article 44 Octies du CGI)Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE**I - Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU**

Adresse de l'immeuble hors ZFU	

**II - Immeubles situés en ZFU :**

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation







Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation  
des titres de participation et des immeubles de placement  
(art. 39 I 5° du Code général des impôts)

DGFIP N° 2027-H 2021

**Extension**

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION**

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

**II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT**

B   Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement			
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice

<b>TOTAL</b>			
--------------	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL B)</b>			
---------------------------------------	--	--	--

C   Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)				
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

<b>TOTAL</b>				
--------------	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL C)</b>				
---------------------------------------	--	--	--	--

## REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

### I - Identification de l'entreprise

Activités exercées (Déclarer l'activité principale en premier)

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

### II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats

Le soussigné (Nom/Dénomination) :

déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats, pour le report en arrière :

1 - du déficit

2 - du déficit d'ensemble du groupe (art. 223 A du CGI)

Exercice au cours duquel a été constaté le déficit : ouvert le : \_\_\_\_\_ clos le : \_\_\_\_\_

Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15)

1. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION	Exercice N-1				
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	33,33%	31%	28%	15%
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2				
<b>Calcul du bénéfice exclu</b>					
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3				
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt					
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4				
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5				
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6				
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7				
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt					
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8				
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9				
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2]	10				
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11				
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12				
<b>2. IMPUTATION DU DÉFICIT</b>					
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13				
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14				
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)					15
<b>3. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT</b>					
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* : _____ et clos le : _____	16	112 167			
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)	17				
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)	18	112 167			
<b>4. MONTANT DE LA CRÉANCE</b>					
Totalisation des sommes portées ligne 14	19				
<b>5. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS</b>					
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice	20				

\*(report de la ligne XJ du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2033-B)

**SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS**  
Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté  
pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Dénomination de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Numéro SIRET : 81427377700015

**Déclarant :**

Date : \_\_\_\_\_ Nom du signataire : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_ Qualité du signataire : \_\_\_\_\_

**ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS**

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS			Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts 1	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète) 2			Location mobilières et immobilières 4	Charges locatives et de copropriété 5	Entretien et réparations 6
Nombre Total de parts		<b>TOTAL</b> <i>(y compris extensions)</i>					

**ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)**

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
	Transports de biens 7	Autres charges externes 8	Impôts, taxes et versements assimilés 9	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance 12	Charges financières 13		
				Salaire et appointements 10	Congé payés 11				
<b>TOTAL</b> <i>(y compris ext.)</i>									

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS DGFIP N° 2036 BIS 2021  
 Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens  
 qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés  
**Extension**

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS**

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS		Achats 3	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts 1	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète) 2		Location mobilières et immobilières 4	Charges locatives et de copropriété 5	Entretien et réparations 6

Nombre Total de parts		<b>TOTAL</b>				
-----------------------	--	--------------	--	--	--	--

	<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>				
--	-----------------------------	--	--	--	--

**ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)**

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements 14	Total par associé 15
	Transports de biens 7	Autres charges externes 8	Impôts, taxes et versements assimilés 9	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance 12	Charges financières 13		
				Salaires et appointements 10	Congé payés 11				

<b>TOTAL</b>									
<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>									

## SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Dénomination : SARL EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Adresse STATIONNEMENT 1 AVENUE PIERRE SEMARD PARKING DE LA GARE ST CHARLES MARSEILLE 13001

N° Siren 814273777

### I - MOINS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

### II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

### III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

(1) Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante :

E - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social

D - Exercice de fait du pouvoir de décision

T - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne



## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

### DETERMINATION ET SUIVI DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES NON ADMISES EN DEDUCTION ET DES CAPACITÉS DE DEDUCTION INEMPLOYÉES EN REPORT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 BIS DU CGI

À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Dénomination : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

SIRET : 81427377700015

#### I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

##### A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % * b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 %	(c-2)	

##### B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

##### C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

#### II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

##### A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
- Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	(i Quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l	

##### B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) - (f)

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE  
SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT  
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

SIRET : 81427377700015

**1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %**

	1	2	3	4	5
	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice
A					
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					
I					
J					
K					
L					

	6	7	
		Résultat net imposable à taux réduit	
	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
	<b>TOTAL</b>		



## REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

### Au titre de l'année N

Néant :

PME au sens communautaire

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

N° SIREN

### I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	

#### Réduction d'impôt en faveur du mécénat

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

#### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5

### II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

## REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

**I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE**

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux	
Autres crédits d'impôts	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

**II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE**

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autres crédits d'impôts	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

Total Autres crédits d'impôts

## REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE (Suite)

EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

### III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

